

© Laurent Kaczor | Ville de Lausanne

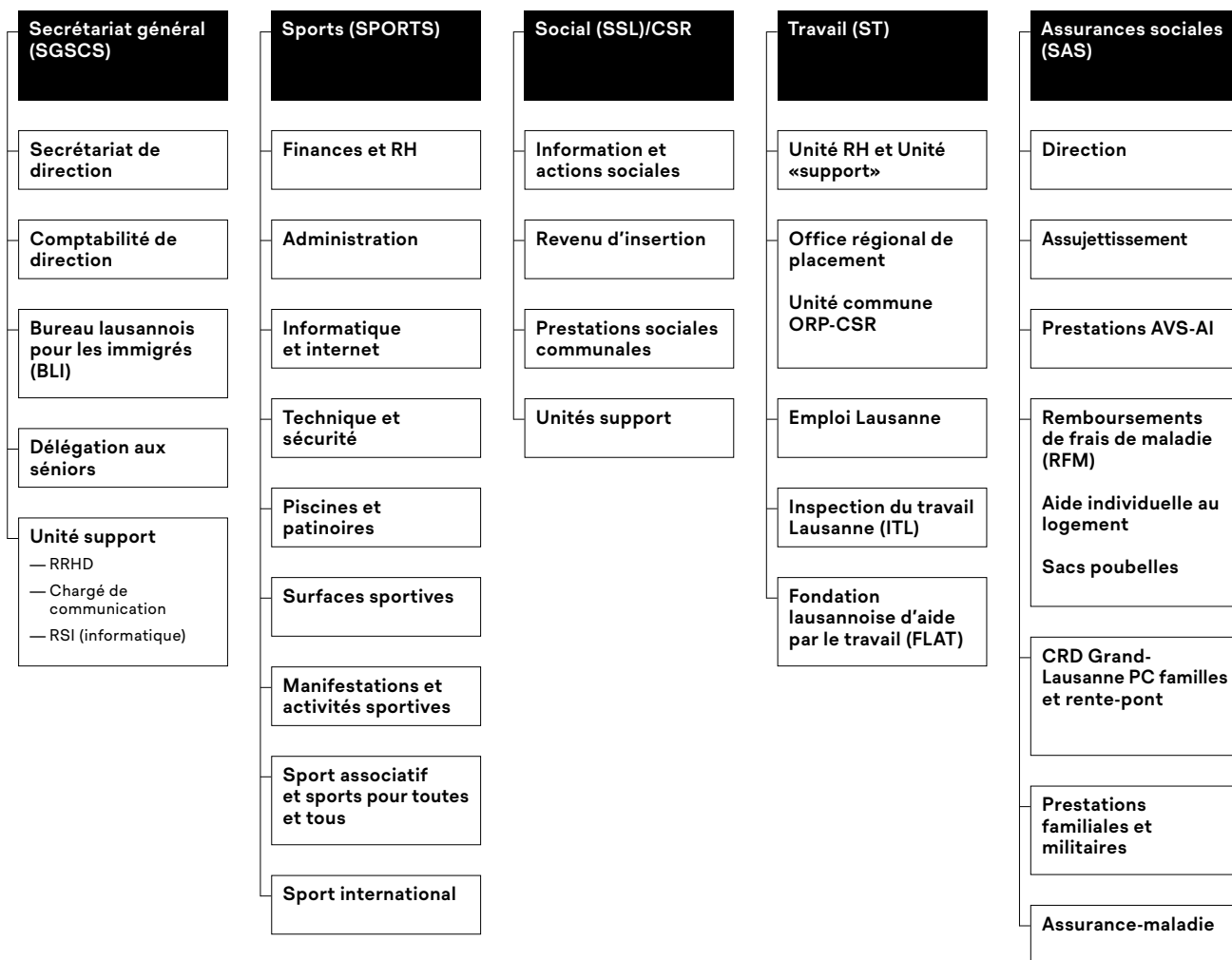


# Direction des sports et de la cohésion sociale



# Direction des sports et de la cohésion sociale (SCS)

## Directrice



Le bâtiment à vocation sociale de la rue St-Martin 10-18 a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> juin 2021. Avec pour objectif de proposer un «guichet unique» pour les personnes vivant dans la précarité ainsi qu'en difficulté sur le marché du logement, l'immeuble regroupe de nombreuses prestations délivrées par la Ville et la Fondation Mère Sofia. Après plus de six mois de fonctionnement, le bâtiment St-Martin est devenu un élément central du dispositif d'aide d'urgence et d'aide au logement de la Ville de Lausanne.

En créant le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) le 5 février 1971, la Ville de Lausanne faisait œuvre de pionnière. Depuis, le BLI est devenu le centre de compétences de la Ville en matière d'intégration et de prévention du racisme. En 2021, le 50<sup>e</sup> anniversaire de cette politique a été célébré tout au long de l'année par un riche programme d'événements qui a permis de mettre en lumière les apports, souvent méconnus, de la migration dans la construction de la capitale vaudoise.

Le 12 septembre, le stade de la Tuilière a été inauguré en public. Après un couper de ruban symbolique en novembre 2020, le Stade de la Tuilière a pu cette fois réunir les Lausannoises et Lausannois autour de leur équipe lors de l'inauguration qui a été suivie d'un match opposant le FC LS au FC Sion, rassemblant près de 12'150 spectateurs et spectatrices.

L'année a été également marquée par le lancement du plan d'action «Femmes et sports» qui vise à développer la pratique sportive des femmes et plus d'égalité femmes-hommes dans le sport (égalité des chances, de traitement, de financement et de représentation).

La préparation et l'annonce de projets et événements marquants prévus pour 2022 ont également jalonné l'année, notamment le projet de pôle sportif des halles de Beaulieu qui verra le jour au printemps 2022 et l'année du vélo qui verra le Tour de France, le Tour de Romandie masculin et le tout premier Tour de Romandie féminin passer par Lausanne en 2022.

La crise liée au Covid-19 a fortement impacté les populations dont s'occupe la direction, notamment les personnes en situation de précarité ou au chômage, mais également le monde sportif et les Lausannoises et Lausannois actifs physiquement. L'ensemble du personnel des services de la Direction a fait preuve de souplesse, de ténacité et d'engagement pour garantir les prestations à tous ces publics, tout au long de l'année au gré des vagues de Covid-19 successives et des multiples protocoles sanitaires. Nous tenons ici à leur adresser nos vifs remerciements.

# Secrétariat général sports et cohésion sociale (SGSCS)

## Principales missions du service

### Direction et administration

- apporter un appui sur les enjeux stratégiques;
- préparer et suivre les affaires du Conseil communal et de la Municipalité au sein de la direction;
- mener des projets stratégiques ou transversaux;
- coordonner l'administration transversale de la direction et du service;
- assurer le secrétariat de la directrice;
- assurer le secrétariat du Fonds du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération.

### Comptabilité

- produire une comptabilité de direction conforme au ROCF et assurer le suivi des pièces comptables transmises par les services;
- coordonner l'élaboration du budget et des comptes des services de la direction;
- assurer la gestion comptable du personnel de la direction.

### Unité support

- assurer et coordonner la gestion RH du service et de la direction;
- assurer et coordonner les projets informatiques du service et de la direction;
- assurer et coordonner la communication interne et externe du service et de la direction.

### Bureau lausannois pour immigrés (BLI)

- être le centre de compétence communal en matière d'intégration et de prévention du racisme tant pour le public que pour les interlocuteurs institutionnels, sur les plans communal, cantonal et fédéral;
- contribuer à la définition de la politique communale en matière d'intégration des étrangères et étrangers;
- conseiller le public sur les questions liées à la migration, dans le but de servir de relais dans le réseau socioadministratif lausannois et vaudois;
- soutenir les associations en matière de gestion de projets, par la mise sur pied de formations spécifiques et par le biais de soutiens financiers;
- assurer une permanence de conseil et d'information en matière de racisme pour les incidents ayant eu lieu sur le territoire communal;
- assurer la primo-information personnes migrantes arrivant sur le territoire communal.

### Délégation aux séniors

- assurer la mise en œuvre et le développement du plan d'action municipal de la politique sociale communale de la vieillesse, conformément à la démarche «Villes Amies des Aînées et Aînés»;
- garantir le lien entre les différents partenaires internes et externes (associations, institutions, etc.) actifs envers la population des séniors.

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité SCS	4.90	4.40	4.40	4.40
Direction SCS	5.70	5.70	7.70	5.40
Intégration	6.60	5.90	7.50	7.50
<b>Total service</b>	<b>17.20</b>	<b>16.00</b>	<b>19.60</b>	<b>17.30</b>

**Variation en ept alloués**

Unité administrative	du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021
<b>Total service</b>	<b>2.40</b>

**Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	nb	ept	nb	ept
Comptabilité SCS	5	4.40	5	4.40
Direction SCS	7	5.70	7	5.40
Intégration	8	5.90	10	7.50
<b>Total service</b>	<b>20</b>	<b>16.00</b>	<b>22</b>	<b>17.30</b>

**Apprenties et apprentis**

Unité administrative	31 décembre 2020	31 décembre 2021
	nb	nb
Direction SCS	-	-
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2021	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	1
	-	1
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>2</b>

**Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	-
Départ à la retraite	-
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
<b>Total service</b>	<b>0</b>

**Auxiliaires**

	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	38	0.48
Auxiliaires mensualisé·e·s	7	2.63
Auxiliaires payé·e·s au forfait	4	*
<b>Total service</b>	<b>49</b>	<b>3.11</b>

\* information indéterminée car à la tâche

**Evènements marquants**

Dans le cadre des 50 ans du BLI, l'ouvrage «Lausanne, une ville, un monde – 50 incursions au fil de la diversité» a été publié. Il permet de (re)découvrir Lausanne au travers de récits de vie et de parcours migratoires, de lieux ou d'événements qui participent à faire de Lausanne l'une des villes les plus cosmopolites d'Europe. Pensé dans l'esprit d'un guide touristique, cette publication invite à découvrir la ville sous un

angle nouveau, à prendre la mesure de la pluralité culturelle lausannoise qui se retrouve dans les rues, au sein des quartiers, à l'école, au travail, dans les bars et restaurants, ou encore dans l'offre culturelle et associative foisonnante.

Convaincue que la crise afghane nécessite un engagement plus important de notre pays, la Ville a réaffirmé la volonté que la Suisse accueille des réfugiées et réfugiés supplémentaires, au-delà de ses obligations existantes. Cette volonté rejoint celle de l'*Alliance des villes et communes pour l'accueil des réfugiées et réfugiés*, dont la Ville de Lausanne est membre. En parallèle, le SGSCS a pris des contacts avec des représentantes et représentants des Afghans vivant à Lausanne, afin d'échanger sur la situation dans leur pays d'origine et sur celle que vivent celles et ceux qui habitent en Suisse. La Ville s'est mise à disposition comme facilitatrice pour répondre au besoin de disposer d'un lieu de rencontre.

## Principales activités 2021

### Direction du service

S'agissant des affaires du Conseil communal, le Secrétariat général, en collaboration avec les services de la direction, a coordonné les réponses à quatre interpellations, dont trois urgentes.

Suite au changement de législature, une réflexion a été menée autour du fonctionnement de la direction et du service. Cette démarche a abouti à une réorganisation et un renforcement du secrétariat général.

### Comptabilité de direction

La comptabilité de direction a accompagné les services dans la préparation de la transition vers le nouveau logiciel comptable et de son système d'information financière.

### Ressources humaines

Les différents services de la direction SCS ont réalisé, en collaboration avec l'unité dédiée au SPEL, les travaux de préparation au passage de PeopleSoft à Fluid et de TimeTool à TimeTool web. Quatre des cinq services de la direction étaient ainsi actifs sur TimeTool web en 2021; le dernier le sera début 2022.

Avec la nouvelle législature, divers processus relatifs aux RH ont été revus. Une réorganisation a été menée au sein du Secrétariat général, service qui a ainsi demandé une attention particulière au niveau RH, notamment en termes de définitions de responsabilités et d'accompagnement au changement. Dans le cadre de cette nouvelle organisation, et afin de répondre à la demande de la Municipalité, une collaboratrice du secrétariat général s'est vue confier la responsabilité de référente apprentie de direction, pour une mise en œuvre effective début 2022.

### Communication

Cette année aura été riche en matière de communication d'évènements, avec notamment les inaugurations du stade de la Tuilière et le bâtiment de Saint-Martin 10-18, ou encore les 50 ans du BLI, les Halles de Beaulieu et les événements cyclistes de 2022. Parmi les sujets mis en lumière, la politique en matière d'égalité des genres dans le sport a eu un grand écho médiatique.

Suite aux élections communales, il s'est agi d'accompagner et de mettre en place les lignes directrices de la communication pour la nouvelle législature.

### Délégation séniors

L'impact de la crise sanitaire a continué à toucher la vie quotidienne des séniors, des associations et d'autres acteurs actifs auprès de cette frange de la population. Cependant, des projets ont pu être mis sur pieds en particulier dans la lutte contre la fracture numérique lors du Digital Day (avec les bibliothèques et le service informatique de la Ville, ainsi qu'avec Pro Senectute), mais aussi pour prévenir l'isolement des séniors durant les Fêtes avec une seconde édition de l'action «Une visite pour les Fêtes». En parallèle, des orientations et réponses ont été données aux séniors qui ont pris contact avec le délégué. Enfin, ce dernier a réuni un groupe de travail interne pour réfléchir aux solutions à apporter sur le partage de l'espace public entre piétons, vélos et trottinettes.

En lien avec le postulat de M. Robert Joosten «Pour une étude sur la solitude à Lausanne» déposé au Conseil communal, une étude à large échelle a été lancée auprès des séniors âgés de 75 ans et plus pour connaître les facteurs pouvant amener à l'isolement, en particulier lors de cette crise sanitaire. Les résultats seront connus en 2022.

La commission consultative aux séniors s'est réunie à une reprise au premier semestre. Suite aux élections communales, la nouvelle composition de la commission n'a été connue qu'à la fin de l'année.

## Bureau lausannois pour les immigrés

### Campagne élections communales 2021

Dans la perspective des scrutins communaux de mars, le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) a lancé un nouveau projet de sensibilisation au vote destiné plus spécifiquement aux personnes sans passeport suisse disposant du droit de vote au niveau communal, aux jeunes et aux personnes en situation de handicap. Ce projet, déjà discuté au sein de la Commission lausannoise pour les immigrés (CLI) et soutenu par la Commission fédérale pour les migrations (CFM), s'appuie sur un contexte politique local favorable et sur les compétences et les expériences de la Ville pour défendre, développer et valoriser la participation de ces groupes de la population à la vie politique locale.

Trois axes principaux structurent le projet:

- une nouvelle campagne d'information réfléchiée par et pour ces différents bénéficiaires
- des séances en ligne et en présentiel «Comment utiliser le matériel de vote» et une visite en ligne «L'Hôtel de Ville et ses institutions politiques»
- un Journal des électrices et des électeurs 2021 co-construit avec les habitantes et habitantes de quatre quartiers (la Sallaz, Borde, Chissiez et Prélaz).

### 50 ans du BLI

L'année 2021 a marqué le 50<sup>e</sup> anniversaire de la politique d'intégration de la Ville de Lausanne et du BLI.

Parmi les activités qui ont été organisés pour ce jubilé on peut citer la Semaine d'actions contre le racisme du 15 au 27 mars, avec un riche programme. Dont la première Master Class, organisée en collaboration avec l'UNESCO le 16 mars, en Suisse, destinée aux élèves lausannois et lausannoises de 14 à 18 ans. Du 22 avril au 17 mai, une exposition hors les murs «Lausanne, une ville, un monde: visages de la diversité lausannoise». La conception et la vente de paniers «La petite épicerie du BLI» du 1<sup>er</sup> au 16 mai 2021, en collaboration avec Lausanne à Table. La première édition de Diver'cité, la fête des associations migrantes à la Place Centrale, le 19 juin dans le cadre du weekend des associations; des balades gourmandes de mai à septembre; finalement, la journée internationale des migrantes et des migrants prévue initialement le 16 décembre a été reportée au 25 mars 2022 en raison des restrictions liées à la pandémie de Covid-19.

Ce jubilé a aussi été l'occasion pour le BLI de se doter d'une nouvelle identité visuelle.

### Naturalisations

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le Bureau des naturalisations a quitté le Secrétariat municipal pour rejoindre le BLI. Grâce à ce changement, les Lausannoises et Lausannois d'origine étrangère qui souhaitent obtenir la nationalité suisse peuvent bénéficier de l'expertise et des compétences du BLI en matière d'intégration et de renseignements personnalisés.

En 2021, le bureau a réceptionné 1'008 demandes de naturalisation. Au 31 décembre 2021, 732 rapports d'enquête ont été complétés et 515 personnes ont passé un test de connaissances élémentaires sous la forme d'un questionnaire à choix multiples. La même année, la Municipalité a accordé une promesse de bourgeoisie à 1'190 requérant·es (1'874 en 2020). De plus, elle a octroyé une promesse de bourgeoisie à 8 requérantes et requérants mis au bénéfice d'une naturalisation facilitée.

### Recherches et statistiques et collaboration avec l'UNIL

Depuis le mois de juin, le BLI a engagé une chercheuse afin de renforcer son pôle de compétence scientifique au service de l'intégration et de la lutte contre le racisme. En complément, une convention entre le BLI et l'Université de Lausanne a été établie, dans le but de documenter et consolider de futures mesures d'intégration ou de protection contre la discrimination à Lausanne. Cette collaboration permettra également à l'UNIL d'appuyer des recherches universitaires sur la pratique de l'administration lausannoise, avec la mise sur pieds d'un cours de Master sur les thématiques prioritaires du BLI.

### Commission lausannoise pour l'intégration des immigrés (CLI) élargie

Avec la nouvelle législature, la CLI a été partiellement renouvelée notamment au niveau des représentantes et représentants politiques et élargie à un membre issu du domaine académique et deux membres du monde associatif migrant (projet Traits d'union).

### Développements nouveaux

Au chapitre des nouveautés, une nouvelle collaboration a été initiée avec une classe de l'ECAL, en vue de mettre en valeur le travail des acteurs associatifs migrants en faveur du vivre-ensemble. Le BLI était présent à la Journée de la démocratie du 15 septembre, ainsi qu'à la nuit des musées au Musée historique, avec l'exposition «Lausanne, une ville, un monde». Depuis début 2021, plusieurs rencontres ont été organisées entre acteurs associatifs de la Borde et des représentants et représentantes de l'administration (police, BLI et EJQ) afin d'amorcer la mise sur pied de projets permettant de lutter contre les préjugés et favoriser le vivre-ensemble. Enfin, le 3 décembre, Lausanne est entrée au Comité directeur de l'ECCAR (Coalition européenne des villes contre le racisme).



## Evolution des fonds de la direction SCS

### Evolution des demandes au Fonds du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération

Demands	2017	2018	2019	2020	2021
Reçues	191	196	161	137	110
Acceptées	174	178	145	116	99
Refusées	17	18	16	21	11

En 2021, le Fonds a accordé 97 dons pour un montant total de CHF 54'578.39 et deux prêts pour un montant total de CHF 3'600.-. Les remboursements des prêts encaissés durant l'année en revue s'élèvent à CHF 16'416.78, alors que le solde des prêts à rembourser s'élève à CHF 43'855.55 au 31 décembre 2021. Depuis la création du Fonds en 1991, les pertes sur débiteurs s'élèvent à CHF 109'570.37.

### Evolution des demandes au Fonds d'action sociale

Demands	2017	2018	2019	2020	2021
Reçues	19	25	15	21	21
Acceptées	18	25	14	19	19
Partiellement acceptées	-	-	1	1	-
Refusées	1	-	-	1	2

Au 31 décembre, le Service social Lausanne a accordé sur ce fonds 19 dons pour un montant total de CHF 24'455.40.

## Service des sports (SPORTS)

### Principales missions du service

#### Administration

- conception et mise en œuvre de la politique municipale en matière de sport;
- direction et administration du service, dont administration du personnel et comptabilité;
- soutien financier aux associations et clubs sportifs lausannois.

#### Informatique et Internet

- support informatique en faveur du service;
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des pages Intranet et des sites internet du service;
- élaboration, direction et suivi de projets informatiques et graphiques en faveur du service;
- promotion de projets spéciaux.

#### Manifestations et activités sportives

- encouragement, soutien, réalisation et développement de l'organisation de manifestations sportives d'importance régionale, nationale et internationale;
- promotion du sport et des activités physiques auprès des élèves lausannois (sport scolaire facultatif et du personnel de l'administration communale).

#### Piscines et patinoires

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des piscines de Bellerive-Plage, Mon-Repos (couverte), Montchoisi et de quartier ainsi que des patinoires de Montchoisi et de la Pontaise.

#### Sport associatif et sport pour toutes et tous

- promotion et développement du sport associatif, du sport pour toutes et tous et du sport-santé;
- promotion de l'égalité des genres dans le sport et mise en œuvre des actions propres à développer la pratique sportive des femmes;

- planification et direction de l'ensemble des actions de communication au sein du Service des sports.

#### Sport international

- valorisation de Lausanne comme capitale olympique et capitale administrative du sport mondial;
- accueil et suivi des fédérations internationales sportives ou liées au sport établies à Lausanne;
- coordination avec les partenaires institutionnels (Confédération et Canton de Vaud).

#### Surfaces sportives

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration de l'ensemble des surfaces sportives extérieures de la Ville de Lausanne (plus de 42 terrains) et des surfaces sportives intérieures (hors salles de gymnastique gérées par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et quartiers), en particulier les centres omnisports des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée de la Jeunesse et du Vieux-Moulin, ainsi que le Centre de tir sportif de Vernand.

#### Unité technique

- étude, réalisation (direction de chantier), entretien et amélioration des installations sportives de la Ville de Lausanne;
- participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du volet «sports» du projet Métamorphose;
- montage/démontage et gestion d'équipements en faveur de manifestations sportives ou culturelles;
- ouvriers spécialisés.

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (SPORTS)	10.60	10.60	10.60	10.60
Manif. et activités sportives	7.00	7.00	7.00	7.00
Piscines et patinoires	28.41	28.26	28.41	26.46
Sport international	1.70	1.70	1.70	1.70
Surfaces sportives	25.15	24.30	24.15	23.30
Unité technique	16.00	16.00	16.00	16.00
<b>Total service</b>	<b>88.86</b>	<b>87.86</b>	<b>87.86</b>	<b>85.06</b>

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021
<b>Total service</b>	<b>-1.00</b>

### Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	nb	ept	nb	ept
Administration (SPORTS)	12	10.60	12	10.60
Manif. et activités sportives	8	7.00	8	7.00
Piscines et patinoires	33	28.26	31	26.46
Sport international	2	1.70	2	1.70
Surfaces sportives	25	24.30	24	23.30
Unité technique	16	16.00	16	16.00
<b>Total service</b>	<b>96</b>	<b>87.86</b>	<b>93</b>	<b>85.06</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Apprenties et apprentis**

	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Unité administrative	nb	nb
Administration (SPORTS)	-	-
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

	mouvements 2021	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	5	3
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	-
<b>Total service</b>	<b>6</b>	<b>3</b>

**Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	1
Décès	-
Démission	4
Départ à la retraite	-
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
<b>Total service</b>	<b>5</b>

**Auxiliaires**

	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	76	23.69
Auxiliaires mensualisé·e·s	5	2.25
Auxiliaires payé·e·s au forfait	71	*
<b>Total service</b>	<b>152</b>	<b>25.94</b>

\* information indéterminée car à la tâche

**Evènements marquants****Administration**

En 2021, une nouvelle fois le monde du sport a subi les contraintes liées à la pandémie. Face à une nouvelle année hors normes, les acteurs du monde du sport ont souffert et ont vu leur avenir compromis. Quant à la population, elle a vu – à nouveau – ses possibilités de pratique régulière d'une activité physique fortement réduite.

Pour faire face à cette situation le service des sports a mis en place un panel de mesures, telles que:

- la non-perception des loyers dus par les clubs et restaurateurs locataires du Service des sports
- une aide spéciale Covid-19 d'un montant de CHF 3 millions alloué par le Conseil communal en faveur du sport lausannois, répartie entre quatre catégories d'aides et de bénéficiaires:
  - aide spéciale en faveur des sportives et sportifs d'élite (sports individuels) et aux clubs d'élite (sports collectifs)
  - aide spéciale en faveur des associations et des clubs sportifs
  - aide spéciale en faveur des comités d'organisation d'événements sportifs
  - aide spéciale en faveur de la promotion du sport associatif

- une procédure en ligne et une plateforme dédiée ont été mises en place dès le deuxième semestre 2021. Les associations sportives et les clubs lausannois ont été informés de l'existence de cette aide spéciale en leur faveur et ont ainsi pu déposer une demande de soutien exceptionnel jusqu'au 30 septembre 2021.
- un programme «À vos marques, prêts... bougez!». Pour la seconde année consécutive, le Service des sports a assuré la planification et la promotion de ce programme estival d'activités sportives, dont le but vise à encourager la population à se (re)mettre en mouvement afin d'améliorer sa santé par une pratique régulière de l'activité physique. Près de 100 cours de sport gratuits encadrés par des coaches professionnelles et professionnels ont ainsi été donnés dans les parcs et espaces publics de la ville du 24 juin au 20 septembre 2021. Au total, 869 personnes âgées de 18 à 79 ans, dont 773 femmes, ont profité de cette offre sportive qui a comptabilisé plus de 2'500 inscriptions.

Malgré la pandémie, au niveau sportif, l'année aura été marquée pour le Service des sports par:

- le développement, la mise en place et la tenue de courses «connectées» en lieu et place des rendez-vous traditionnels impossibles en ces temps de pandémie. Ces courses virtuelles et audioguidées au travers d'applications pour smartphones ont trouvé un public et constituent, à n'en pas douter, un complément aux courses populaires classiques.
- la tenue du «Ladies Open Lausanne» tournoi international WTA qui s'est tenu à Vidy du 10 au 18 juillet et qui a permis à plus de 5'000 personnes de venir soutenir 32 joueuses du circuit professionnel de tennis féminin.
- l'inauguration publique du Stade de la Tuilière le 12 septembre. Après un couper de ruban symbolique qui s'était déroulé en petit comité en raison du Covid-19 au mois de novembre 2020, le Stade de la Tuilière a pu cette fois réunir les Lausannoises et Lausannois autour de leur équipe. Près de 12'150 personnes ont assisté à la rencontre opposant le FC LS au FC Sion.
- l'édition 2021 d'Athletissima. Premier événement sportif en Suisse autorisé à accueillir plus de 10'000 personnes, depuis le début de la pandémie. Le meeting a connu un succès populaire au-delà des espérances de ses organisateurs puisqu'il s'est tenu à guichet fermé (12'850 spectateurs et spectatrices).

Le 27 avril, le Conseil communal a adopté les conclusions du rapport-préavis N° 2021/01, «Réponse au postulat de M<sup>me</sup> Françoise Piron. Des horaires d'ouverture des piscines à ciel ouvert élargis afin de favoriser l'exercice physique des utilisateurs et utilisatrices de toutes les tranches d'âge!», proposant d'ouvrir, deux fois par semaine, la piscine du Parc de Montchoisi une heure plus tôt durant la période estivale. Le 28 septembre, il adoptait celles du préavis N° 2021/18, «Assainissement et entretien d'installations sportives. Demande de crédit-cadre 6<sup>e</sup> étape (2022-2026)» demandant l'octroi d'un crédit d'ouvrage de CHF 3,75 millions destiné à la poursuite du programme d'assainissement et d'entretien d'installations sportives sur une période de cinq ans.

Conformément aux promesses faites au Conseil communal de le tenir informé de l'utilisation du montant alloué au travers du préavis N° 2010/22 «Lausanne, Capitale olympique. Demande de crédit-cadre», il convient de signaler que les sommes dépensées en 2021 s'élèvent à CHF 110'700.- (contre CHF 85'311.- en 2020). Elles ont couvert l'acquisition de matériel promotionnel, l'attribution de mandats de communication, la préparation de dossiers de candidature à l'organisation des championnats du monde de hockey sur glace en 2026 et des World Relays en 2024 ainsi que l'étude de faisabilité de la création d'une fondation «Lausanne Capitale Olympique». Elles ont également permis le financement de l'envoi d'une délégation municipale à Paris pour la présentation de l'édition 2022 du Tour de France cycliste et du huitième et dernier volet d'une étude portant sur l'impact économique de la présence des fédérations et organisations sportives internationales dont le siège est à Lausanne et dans le canton de Vaud. Les dépenses liées au projet «Volontaires sportifs lausannois» et à divers séminaires destinés aux collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'aux membres des fédérations et organisations sportives internationales établies dans notre ville sont également prises en charges par ce crédit-cadre.

## Informatique et internet

L'unité «Informatique et Internet» a offert un support technique important aux collaborateurs et collaboratrices en télétravail, tout en assurant la maintenance du parc informatique et des sites Internet gérés par le Service des sports. Pour l'année sous revue, le parc informatique du service comprend, outre les équipements standards pour 120 collaboratrices et collaborateurs, 10 écrans *digital signage* (Centre sportif de la Tuilière,

piscine de Mon-Repos, Parc de Montchoisi et Centre sportif de la Vallée de la Jeunesse) et 26 caméras de surveillance (Centres sportifs de Chavannes et de la Tuilière ainsi qu'à la piscine de Mon-Repos).

Dans le domaine de l'Internet, l'unité gère 12 sites, pour la plupart liés aux manifestations sportives.

L'unité a été également très active cette année dans la production et la réalisation de vidéos promotionnelles ou de présentation (campagnes «Lausanne la sportive» et «femmes et sports», Sport City, Urban Training, promotion des sportives et sportifs lausannois méritants).

## Manifestations et activités sportives

L'année a été marquée pour l'unité «Manifestations et activités sportives» par la reprise de ses activités traditionnelles après l'annulation, en 2020, de pratiquement tous les événements sportifs dont l'unité assure le secrétariat général. Cette reprise s'est faite dans des conditions particulières, en lien, bien évidemment avec la situation épidémiologique. Voici les événements qui ont pu être menés à bien:

- «Les Escapades Lausannoises» Courses virtuelles du 12 mars au 9 avril: deux boucles, audio-guidées à parcourir en marchant, en famille ou pour un entraînement léger de course à pied, ont été proposées au travers de l'application *Runnin'City*: «La Petite Fugue» (6,7 km au sud de la ville) avec les anecdotes de Pierre Corajoud et «La Requinquante» (9,5 km au nord) guidée par les imitations de Yann Lambiel.
- «Panathlon Family Games» du 23 mai: organisé en partenariat avec Lausanne Région et le Panathlon Club Lausanne et en collaboration avec les associations et clubs sportifs locaux. Après son annulation en 2020, cette dixième édition des Panathlon Family Games a, pandémie oblige, dû être complètement repensée. Seuls les enfants ont pu y participer sur inscription et en lieu et place des rives du Léman, les activités se sont déroulées au Stade olympique de la Pontaise, au Stade des Marronniers, au Centre sportif de la Tuilière et à celui du Vieux-Moulin. Plus de 500 enfants ont ainsi pu renouer avec la pratique sportive.
- «20KM de Lausanne»: après une édition annulée en 2020, deux événements ont été organisés en 2021: les «20 kils connectés», du 4 avril au 9 mai, et la 39<sup>e</sup> édition des «20 KM de Lausanne». Les «20 kils connectés» permettaient de choisir quatre parcours audio-guidés de distances différentes à effectuer dans le sud de la Ville à n'importe quel moment et de façon libre et gratuite.  
Reportée à l'automne, l'édition «physique» des «20 KM de Lausanne» s'est déroulée sur six jours (22, 25, 26 et 29 septembre, 2 et 3 octobre), sur des parcours ne nécessitant aucune fermeture de route et avec l'exigence du certificat COVID pour les participants et participantes. Compte tenu de la situation sanitaire et en comparaison avec les autres courses à pied organisées en Suisse, les 8'085 personnes inscrites (6'215 franchissant effectivement la ligne d'arrivée) constituent un excellent résultat.
- «Journée Lausannoise du Vélo» (JLV): en lieu place de la JLV qui n'a pas pu avoir lieu, de juin à septembre, une chasse au trésor ouverte à toutes et tous et accessible en tout temps a été organisée dans les Bois du Jorat, ainsi qu'un parcours d'orientation à VTT. Le 6 juin, date originellement prévue pour l'édition 2021 de la JLV, des sorties à vélo ont été organisées.
- «Course Lausanne Capitale Olympique»: cet événement s'est également mis en mode connecté du 23 juin à la rentrée scolaire d'août. Un parcours de 7 km audio-guidé avec les voix de M. Thomas Bach, président du CIO, de M<sup>me</sup> Virginie Faivre, athlète olympique et présidente du comité d'organisation des JOJ d'hiver de 2020 à Lausanne, ainsi que de nombreux athlètes olympiques, a été proposé sur smartphone du 23 juin à fin août.
- «Triathlon de Lausanne» des 28 et 29 août: après deux éditions internationales (dont les championnats du monde de la discipline en 2019) et une annulation pour cause de pandémie, le Triathlon de Lausanne retrouvait un format populaire et régional. Cette 27<sup>e</sup> édition a été l'occasion d'accueillir 1'130 participants pour une édition renouvelée (nouvelles lignes de départ et arrivée, et nouvelles épreuves).
- Le «Tournoi de volleyball Interservices» fêtait ses dix ans le 10 septembre. 33 équipes formées de membres de l'administration communale (21 services issus des sept directions étaient représentés) et du Conseil communal y ont participé.
- «Christmas Run» du 11 décembre: Ce n'est pas la situation épidémiologique mais bien les conditions météorologiques qui ont eu raison de l'édition 2021 de la Christmas Run. Les fortes chutes de neige (20 cm à Lausanne) de la veille et les températures négatives le jour de la course ne permettaient pas de garantir la sécurité des participants et participantes, qui ont vu leurs frais d'inscription intégralement remboursés.

Durant l'année sous revue, l'unité «Manifestations et activités sportives» a également œuvré à l'organisation et à la tenue de différents programmes:

- «Volontaires Sportifs Lausannois»: après une année 2020 où seules 4 manifestations ont fait appel au programme, en 2021, 17 manifestations sportives ont pu en profiter. Au 1<sup>er</sup> décembre 2021, 1'168 bénévoles étaient inscrites et inscrits actives et actifs (1'074 au 01.12.2020) au sein de ce programme.
- «Sports-Passion»: durant l'année scolaire 2020/2021, 45 activités sportives ont été proposées le mercredi après-midi aux élèves des écoles lausannoises, réparties en cinq périodes et représentant 937 heures d'enseignement, dispensées par 79 monitrices et moniteurs; 3'341 élèves (3'162 en 2019/2020) ont pu en bénéficier.
- «Sport Bien-Etre» a pour but la promotion de l'activité sportive au sein du personnel de l'administration communale. Durant la saison 2020/2021, 138 personnes (160 pour 2019/2020) ont pu découvrir une des huit activités proposées. Les cours ont cependant été interrompus dès novembre 2020 jusqu'à la fin de la saison en raison de la pandémie. Pour la 21<sup>e</sup> édition de 2021/2022, 106 personnes se sont déjà engagées à démarrer une activité.

## Piscines et patinoires

### Piscines de plein air

Malgré la situation sanitaire, les piscines ont pu être ouvertes tout au long de la saison. Toutefois, des conditions météorologiques défavorables tout au long de l'été ont eu pour effet une forte baisse de la fréquentation.

Ouverte comme prévu le 15 mai, l'exploitation de Bellerive-Plage a été prolongée jusqu'au 12 septembre, soit un total de 121 jours. Toutefois, en raison de la météo, le nombre d'entrées, 135'064 en 2021 contre 152'776 en 2020, a subi une baisse de 11.5%. Sur juillet, la différence est même de 33.6% entre 2020 et 2021. Ces chiffres se retrouvent également dans les ventes d'abonnement des piscines régionales avec 831 unités vendues (contre 1'277 en 2020, soit une baisse de 34.93%) et de cartes multi-entrées (1'118 unités vendues en 2021 contre 1'225 en 2020, soit une baisse de 8.7%).

L'espace ludique pour les enfants, l'offre bien-être avec des équipements «spa» dans le bassin non-nageurs et le parc aquatique connaissent toujours le même succès. Le parc aquatique a accueilli 13'398 personnes pendant la saison, soit pratiquement 9% de plus qu'en 2020. Le club de plongée a fait découvrir ce sport et a formé quelque 254 personnes (+17% par rapport à 2020 et +43.5% par rapport à 2019). Bellerive-Plage a été au cœur de l'édition 2020 du Triathlon de Lausanne et a accueilli, le 19 septembre, 12'000 personnes venues assister au *Red Bull Flug Tag*.

La date d'ouverture de la piscine de Montchoisi a été avancée au 8 mai, permettant ainsi à la population de reprendre des activités aquatiques, sportives et de détente. Ouverte du 8 mai au 5 septembre, la piscine a enregistré 53'315 entrées en 121 jours d'exploitation contre 43'318 entrées en 75 jours d'exploitation en 2020 (63'826 en 2019). Une baisse de 24.1% de la fréquentation est constatée pour 2021 (440 entrées/jour) par rapport à 2020 (580 entrées/jour). Une forte hausse (+26.8%) de la vente des abonnements (donnant accès également à Bellerive-Plage et aux autres piscines de la région lausannoise (Prilly, Pully et Renens)) a été observée, sans doute un report des ventes d'abonnements de Bellerive en raison de l'ouverture anticipée de Montchoisi. La vente des cartes multi-entrées a également connu une forte hausse (+44.7%).

Les quatre piscines de quartier (Bellevaux, Boisly, Montétan et Vieux-Moulin), ouvertes du 22 mai au 23 août, ont également connu une fréquentation des plus moyennes en raison de la météo. Compte tenu de l'amélioration de la situation sanitaire, des animations ont pu être mises en place à la piscine de Boisly (jeux aquatiques) et des cours de natation ont pu être organisés dans cette piscine ainsi que dans celle de Montétan.

### Mon-Repos

Comme en 2020, les périodes d'ouverture et de fermeture se sont succédées et ont été accompagnées d'un lot important de contraintes pour les utilisateurs et utilisatrices. Mon-Repos a pu être exploitée durant 160 jours en 2021, contre 223 jours en 2020 et 300 jours usuellement avant la pandémie. Durant cette période d'exploitation, 60'937 entrées ont été comptabilisées, soit 381 entrées/jour (contre 442 en 2020 et 740 en 2019). A l'exception des championnats vaudois de plongeon, de deux tournois de water-polo juniors et des «24 heures de natation», l'ensemble des manifestations prévues à Mon-Repos a été annulé en raison de la persistance de la crise sanitaire. Celle-ci a, bien évidemment, eu des conséquences sur la fréquentation des cours dispensés par l'Ecole de natation de Mon-Repos: 482 personnes (1'280 en 2019) ont suivi 1'107 heures de cours privés, semi-privés ou en groupe (2'577 heures en 2019).

### Patinoires

En 134 jours d'exploitation (du 2 janvier au 7 mars et du 23 octobre au 31 décembre), tous usagers confondus (patin individuel payant, école ou membre d'un club de patinage, de hockey ou de broomball), la patinoire

de Montchoisi a enregistré 28'365 entrées (dont 8'172 élèves des écoles lausannoises), soit une baisse de 27.2% par rapport à 2020 (38'948, contre 55'026 entrées en 2019) en raison des mesures sanitaires (limitation du nombre de personnes sur les surfaces de glaces, voire accès réservé aux moins de 16 ans). De plus, 102 matches et entraînements de hockey, 71 rencontres de championnat suisse de broomball et 231 heures de patinage artistique et de short track ont été organisés à Montchoisi.

La patinoire de la Pontaise n'a pu être exploitée que 89 jours contre 133 jours en 2020 (138 jours en 2019). De ce fait, seules 9'075 entrées ont été enregistrées (dont 5'684 élèves des écoles lausannoises), contre 13'574 en 2020 (4'554 élèves), soit une baisse de 33.1% d'une année à l'autre.

## Sport associatif et sport pour toutes et tous

L'unité «Sport associatif et sport pour toutes et tous» a fêté le 1<sup>er</sup> juin 2021 sa première année d'existence. L'année a été marquée par l'initiation, le lancement et la mise en œuvre de nouvelles démarches et prestations dans le domaine du sport pour toutes et tous et de la promotion de l'activité physique, par un soutien particulier au monde du sport associatif fortement impacté par la pandémie de Covid-19 et par le développement des activités de l'unité en matière de promotion de l'égalité des genres dans le sport.

Parmi les réalisations marquantes, on peut mentionner:

- le «Fonds communal pour le développement de l'activité physique et du sport pour toutes et tous». Ce fonds a pour but de susciter et soutenir des initiatives citoyennes ou issues du monde associatif permettant le développement de l'activité physique et sportive au sein de la population, la promotion de l'égalité des genres dans le sport ou le développement de la pratique sportive chez les femmes. En 2021, six projets ont obtenu un soutien financier dont cinq projets soutenus verront le jour en 2022. Le sixième, le projet-pilote «Seniors en forme», porté par Pro Senectute Vaud, a permis la mise sur pied de 24 séances d'activité physique adaptées, gratuites et dispensées dans les parcs du 5 juillet au 27 août 2021. Au total, 515 personnes, dont 443 femmes, y ont participé.
- le lancement d'un plan d'action pour promouvoir la pratique sportive des femmes et atteindre l'égalité entre les sexes dans le sport d'ici 2026. Publié le 26 mai 2021, le rapport «La politique sportive à l'épreuve du genre» dresse le bilan des principaux facteurs qui influencent l'accès des femmes à la pratique sportive et présente un catalogue de 19 actions et 61 mesures s'articulant autour de quatre axes stratégiques (gouvernance, finances, pratique sportive, sensibilisation et communication). A la suite de la publication du rapport, dix mesures concrètes ont déjà été mises en place cette année, dont l'intégration de nouveaux indicateurs liés au genre dans le cadre de la collecte de données auprès des associations et clubs sportifs et des manifestations sportives gérées par le Service des sports; l'intégration dans les décisions d'octroi de subvention d'une nouvelle clause mentionnant la prise en compte de l'égalité de traitement entre les sexes et l'obligation de collecter les données sexuées; la création et la diffusion le 7 juin 2021 d'une campagne de sensibilisation intitulée «Laissons les stéréotypes au vestiaire!» et la promotion des outils de lutte contre le harcèlement de rue développés par la Ville de Lausanne auprès des clubs et associations sportives ainsi que sur les réseaux sociaux.
- la participation à l'organisation de la journée portes-ouvertes du site de Beaulieu le samedi 13 novembre afin de promouvoir le projet «Les halles sportives de Beaulieu». Dans ce cadre, trois cours collectifs gratuits de Zumba, Yoga et BodyCombat, ont été proposés à toutes et tous.
- «Mérites sportifs lausannois». La soirée des récompenses aux sportives et sportifs lausannois méritants 2021 a réuni l'élite du sport lausannois le lundi 29 novembre au Casino de Montbenon. Pas moins de 116 athlètes (50 femmes, 66 hommes) issus de 20 clubs ont été récompensés et récompensés pour avoir obtenu un titre national ou réalisé une performance de niveau international. En continuité de la soirée et durant tout le mois de décembre 2021, l'unité a également mis sur pied une campagne de communication sur les réseaux sociaux afin de promouvoir et mettre en avant les athlètes et les clubs méritants.

## Sport international

Les fédérations et les organisations sportives internationales (FOSI) ont été touchées de plein fouet par la crise sanitaire, tant dans leur fonctionnement, que dans leurs activités. La tenue des Jeux Olympiques et paralympiques à Tokyo en juillet et août 2021 a permis aux FOSI de retrouver une certaine sérénité, en particulier, financière. L'unité sport international en collaboration avec son homologue du Canton de Vaud a accompagné et joué un rôle majeur de soutien et de relais auprès des FOSI lors de la mise en œuvre des mesures prises par les autorités. Elle a aussi porté une attention toute particulière à la situation de chacune des FOSI établies dans notre ville, afin de maintenir, voire développer les contacts entre elles et la Capitale olympique.

Le programme annuel de formation continue proposé aux 60 FOSI installées dans le Canton de Vaud s'est déroulé en ligne et a rencontré un franc succès, avec une participation record de près de 600 personnes, issues des différentes organisations sportives internationales. Cette offre unique de huit séminaires permet aux personnes travaillant dans ces organisations d'apprendre, d'échanger et de partager les bonnes pratiques en termes de management du sport. L'organisation des séminaires est également une occasion unique de mettre en avant les différents acteurs et experts issus de notre écosystème.

L'unité a invité les FOSI à participer au congrès Smart Cities et Sport Summit 2021, qui s'est tenu à Copenhague les 23 et 24 novembre 2021 et dont le but est le développement de stratégies dites intelligentes («smart») reliant sport et villes. S'adressant aux représentantes et représentants de villes et de régions du monde entier, ce congrès permet aux FOSI de créer des liens et de rencontrer des villes en quête d'événements sportifs. L'édition 2022 de ce congrès aura lieu à Lausanne.

## Surfaces sportives

En dehors des horaires scolaires (dès 18h00 en semaine et les week-ends), les quatre centres omnisports de la Ville permettent de pratiquer les principaux sports de salle et d'organiser des événements exceptionnels. De plus, ces centres sont régulièrement mis à disposition des jeunes des quartiers concernés, encadrés par des collaborateurs et collaboratrices du SGEJQ. En raison de la pandémie, les salles et piscines des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée de la Jeunesse et du Vieux-Moulin ont vu leur exploitation modifiée à de nombreuses reprises, afin de s'adapter aux mesures sanitaires.

Malgré la pandémie, 136'307 cartouches ont été tirées (soit légèrement plus qu'en 2019), grâce au retour des tirs militaires et de la tenue de plusieurs concours au stand de tir de Vernand. Dans sa séance du 24 juin 2021, la Municipalité a décidé de confier, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la gestion de Vernand au Corps de police permettant ainsi de nouvelles approches dans le développement de cet équipement, en particulier au profit des corps constitués (polices, gendarmerie, douanes, etc.).

Les vestiaires de Mauvernay, situés au Chalet-à-Gobet, ont dû être fermés du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> mars en raison de la pandémie; ils ont été très utilisés durant le reste de l'année.

Depuis l'hiver 2013-2014, une convention était signée avec la société Télé Leysin-Les Mosses-La Lécherette SA, permettant à cette dernière l'exploitation du remonte-pente de Mauvernay. En lien avec le dérèglement climatique (manque de neige) et les conditions sanitaires, tout comme en 2020, en 2021, le remonte-pente n'a pas pu être exploité. Au vu de ces difficultés, Télé Leysin-Les Mosses-La Lécherette SA a décidé de ne pas renouveler la convention et de renoncer à l'exploitation du remonte-pente.

L'accès des vestiaires et des douches du Stade Pierre-de-Coubertin mis à disposition des clubs et du public a été fortement réduit en raison des mesures de lutte contre la pandémie. Toutefois, contrairement à 2020, diverses manifestations ont pu y être organisées, dont plusieurs meetings d'athlétisme.

A Vidy, une attention toute particulière a été portée au respect des mesures de lutte contre la pandémie par les pratiquants et pratiquantes de sports urbains, de beach-volley, de basketball ou de handball de la «Place du Fair-Play».

Enfin, il convient de rappeler qu'en temps normal plus de 200 équipes de football, toutes catégories confondues, utilisent de façon quasi quotidienne le Centre sportif de la Tuilière et les installations dédiées à la pratique du football de la Pontaise, du Bois-Gentil, de Chavannes et de Vidy. Après l'arrêt quasi complet de l'ensemble des activités liées à ce sport (à l'exception des championnats professionnels) en 2020, la seconde moitié de 2021 a vu une reprise progressive, y compris des championnats et le retour, sous conditions, du public.

## Unité technique

Dans le cadre de ses missions quotidiennes, l'unité a participé à des études et a œuvré à la réalisation d'équipements et des travaux d'entretien sur l'ensemble du parc d'installations du Service des sports. Cependant,



les contraintes liées à la crise sanitaire ont eu pour conséquences d'importants retards sur l'ensemble des chantiers en cours.

Les importants travaux devant permettre la prolongation de la capacité opérationnelle du Stade olympique de la Pontaise<sup>1</sup> jusqu'en 2026 ont pu, malgré les aléas dus à la pandémie, débuter et se poursuivre tout au long de 2021.

En 2021, l'unité technique a aussi effectué de nombreux travaux d'entretien, de modernisation et de transformation de diverses installations sportives. Dont, par exemple, la rénovation complète des WC publics du Centre sportif de Mauvernay ou l'assainissement et le remplacement de l'éclairage des bassins de la piscine de Mon-Repos.

L'unité technique a débuté ou mené de nombreuses études, dont celles en vue de la réalisation des vestiaires féminins du Centre sportif de Chavannes<sup>2</sup>, ou pour l'assainissement, la réfection et la transformation du réseau sanitaire de la piscine de Mon-Repos, travaux qui feront l'objet d'une demande de crédit d'ouvrage en 2022.

L'étude générale de l'état des piscines du Service des sports<sup>3</sup> a été confiée à un bureau spécialisé de la place. Toutefois, en raison de la pandémie, ses conclusions n'ont pu être fournies que dans le deuxième semestre de 2021 et feront l'objet d'une planification de travaux (ampleur, coûts, durée, etc.) durant l'année 2022 en vue d'une demande ultérieure de crédit d'ouvrage.

Au travers de son groupe «support opérationnel», l'unité a également appuyé l'organisation (montage/démontage des infrastructures, manutention, transports, etc.) des manifestations qui ont pu être organisées en 2021. Elle a également soutenu l'Etat-major Directives d'intervention en cas d'accident majeur (EM DIAM) pour la signalisation des zones à forte affluence, ainsi que l'EMCC (Etat-major cantonal de conduite) avec la mise à disposition et la mise en place de matériel nécessaire au centre de vaccination de Beaulieu. Ces collaborateurs ont également assuré l'exploitation de la patinoire de la Pontaise durant ses 88 jours d'ouverture. Les ouvriers professionnels (installateur sanitaire, maçon-carreleur, mécanicien-serrurier) sont, quant à eux, intervenus plus de 450 fois sur les différentes installations sportives, que ce soit pour des travaux d'entretien réguliers ou des interventions urgentes.

Enfin, conformément aux engagements figurant dans le préavis N° 2013/31<sup>4</sup> d'informer le Conseil communal de l'exécution de travaux non prévus dans la demande de crédit-cadre, les opérations suivantes ont dû être réalisées dans le cadre du préavis N° 2018/58 «Assainissement et entretien d'installations sportives. Demande de crédit-cadre 5° étape (2018-2021)»:

Piscines et patinoires: Mon-Repos, isolation de la tour de service; Patinoire de la Pontaise, remplacement du système de chauffage des vestiaires et audit «Grands consommateurs d'énergie»; Stade olympique de la Pontaise: Création d'un terrain d'échauffement; Terrains de football: Chalet-à-Gobet, remplacement de l'éclairage des terrains CSRV; Zone sportive de Vidy: Remplacement de la quatrième «bulle» du Stade-Lausanne Tennis Club.

Le coût et la justification de chacune de ces opérations figurent dans le préavis N° 2021/18, «Assainissement et entretien d'installations sportives. Demande de crédit-cadre 6° étape (2022-2026)», au chapitre 5.1 «Travaux réalisés non prévus dans le préavis N° 2018/58».

---

<sup>1</sup> préavis N° 2020/29, «Métamorphose. Stade olympique de la Pontaise. Travaux d'assainissement, de réfection, d'amélioration et de remplacement d'équipements. Demande de crédit d'ouvrage»

<sup>2</sup> préavis N° 2021/18, «Assainissement et entretien d'installations sportives. Demande de crédit-cadre 6° étape (2022-2026)» adopté par le Conseil communal le 28 septembre 2021

<sup>3</sup> préavis N° 2018/58, «Assainissement et entretien d'installations sportives – demande de crédit-cadre 5° étape (2018-2021)»

<sup>4</sup> préavis N° 2013/31, «Assainissement et entretien d'installations sportives. Demande de crédit-cadre.»

# Service social lausanne (SSL)

## Principales missions du service

### Garantir le minimum vital

- prestation financière du revenu d'insertion (RI);
- enquêtes et perception d'indus;
- plaintes et dénonciations pénales pour fraude.

### Accueillir les Lausannoises et Lausannois en difficulté sociale et les aider à regagner leur autonomie

- information et orientation sociale;
- appui social pour une aide, un soutien et des conseils;
- mesures d'insertion socioprofessionnelle;
- accès à la formation des jeunes de 18-25 ans;
- aide sociale au logement;
- assainissement financier et gestion des dettes;
- formations en compétences de base;
- courses de loisirs subventionnées en faveur de personnes à mobilité réduite.

### Couvrir les besoins vitaux des personnes en situation de grande précarité

- aide sociale d'urgence (accueil de jour, hébergement, accueil de nuit, aide alimentaire).

### Réduire les risques liés à la consommation de drogues, favoriser l'insertion et la thérapie

- dispositif addictions (échange de matériel stérile, appui socio-éducatif, Espace de consommation sécurisé).

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Action sociale	33.75	30.05	34.85	30.25
Aide sociale d'urgence	6.85	6.60	1.30	*1.50
Direction domaine RI	2.00	2.00	2.00	2.00
Direction domaine social	3.85	3.70	3.85	3.70
Direction domaine spécialistes	2.30	2.40	–	–
Direction domaine support	1.50	1.50	1.50	1.50
Direction SSL	2.50	2.50	3.90	2.00
Dispositif addiction	0.70	0.70	0.70	0.70
Enquêtes et contentieux	12.85	11.60	13.00	11.60
Finances	2.30	2.30	2.30	1.50
Formation et Progrès RI	10.10	9.80	–	–
Hébergement d'urgence	–	–	6.00	*6.30
Info sociale – SSL	9.85	9.70	10.05	9.90
Informatique	0.60	0.60	0.60	0.60
Insertion	7.80	6.30	7.80	6.30
Institutions subventionnées	1.00	0.60	0.60	0.60
LAMal et permanence sociale	1.30	–	–	–
L'Espace	–	–	6.10	6.10
Organisation & documentation	1.70	1.70	1.80	1.50
Réception RI	17.00	15.70	16.80	14.00
Revenu insertion	71.00	62.20	80.60	70.90
RH – SSL	4.60	3.90	4.60	3.60
Stats & mobilité	1.00	1.00	1.00	1.00

Unité assainissement finances	6.50	*6.5	6.50	5.30
Unité commune	15.15	14.50	15.15	10.70
Unité de soutien	11.20	8.80	11.00	9.40
Unité Jad	9.80	8.80	9.80	8.70
Unité juridique	3.00	3.00	2.40	2.20
Unité logement	23.85	21.70	27.75	24.90
<b>Total service</b>	<b>264.05</b>	<b>231.65</b>	<b>271.95</b>	<b>236.75</b>

\* une collaboratrice en congé non payé à 1 ept

- L'unité «Lamal et permanence sociale» n'existe plus en tant que telle, les ept sont rapatriés à «l'action sociale»
- La sur-affectation de 0.2 ept correspond à la note à la Municipalité concernant le remplacement du poste de secrétaire générale de la direction SCS
- La «direction domaine spécialistes» n'existe plus en tant que telle, les ept sont rapatriés à «l'unité logement» et à la «direction SSL»
- L'unité «formation et progrès» n'existe plus en tant que telle, les ept sont rapatriés au domaine «revenu insertion»
- L'unité «hébergement d'urgence» à une dotation de 6 ept et la sur-affectation de 0.3 ept correspond à la note à la Municipalité concernant le remplacement en cascade du poste de secrétaire générale de la direction SCS
- Concernant l'unité «RH-SSL», il s'agissait d'un prêt temporaire, restitution des 0.1 ept au domaine «revenu insertion»

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021
<b>Total service</b>	<b>7.90</b>

Il s'agit de la dotation allouée dans le cadre de la note à la Municipalité pour le projet St Martin

### Personnel fixe (sans apprenti.e-s ni aspirant.e-s)

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	nb	ept	nb	ept
Action sociale	41	30.05	42	30.25
Aide sociale d'urgence	8	6.60	2	1.50
Direction domaine RI	2	2.00	2	2.00
Direction domaine social	4	3.70	4	3.70
Direction domaine spécialistes	3	2.40	-	-
Direction domaine support	2	1.50	2	1.50
Direction SSL	3	2.50	2	2.00
Dispositif addiction	1	0.70	1	0.70
Enquêtes et contentieux	13	11.60	13	11.60
Finances	3	2.30	2	1.50
Formation et Progrès RI	12	9.80	-	-
Hébergement d'urgence	-	-	8	6.30
Info sociale – SSL	12	9.70	12	9.90
Informatique	1	0.60	1	0.60
Insertion	9	6.30	9	6.30
Institutions subventionnées	1	0.60	1	0.60
L'Espace	-	-	7	6.10
Organisation & documentation	3	1.70	2	1.50
Réception RI	20	15.70	18	14.00
Revenu insertion	70	62.20	83	71.80
RH – SSL	5	3.90	5	3.60
Stats & mobilité	1	1.00	1	1.00
Unité assainissement finances	9	6.5*	8	5.30
Unité commune	18	14.50	13	10.70
Unité de soutien	12	8.80	*13	9.40
Unité Jad	10	8.80	10	8.70
Unité juridique	4	3.00	3	2.20
Unité logement	26	21.70	29	24.00
<b>Total service</b>	<b>293</b>	<b>231.65</b>	<b>293</b>	<b>236.75</b>

\* une collaboratrice en congé non payé à 1 ept

- La «direction domaine spécialistes» n'existe plus en tant que telle, les ept sont rapatriés à «l'unité logement»
- L'unité «formation et progrès» n'existe plus en tant que telle et à rejoint le domaine «revenu insertion»
- A l'unité de «soutien», il est indiqué 13 personnes au 31.12.2021 cependant une personne à 2 contrats différents au sein de cette même unité

## Apprenties et apprentis

	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Unité administrative	nb	nb
Direction domaine social	1	1
Unité de soutien	1	1
<b>Total service</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

## Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

	mouvements 2021	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	25	23
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	2
<b>Total service</b>	<b>25</b>	<b>25</b>

## Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	3
Convention de départ	1
Décès	1
Démission	12
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	1
Licenciement fin droit trait. 24 mois	4
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
<b>Total service</b>	<b>25</b>

## Auxiliaires

	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	22	0.98
Auxiliaires mensualisé·e·s	26	11.29
Auxiliaires payé·e·s au forfait	20	*
<b>Total service</b>	<b>68</b>	<b>12.27</b>

\* information indéterminée car à la tâche

## Organisation

Le Service social Lausanne (SSL) est le Centre social régional (CSR) pour la région d'action sociale de la commune de Lausanne, selon la loi sur l'action sociale vaudoise (LASV) – il est à ce titre l'autorité d'application.

Les tâches qui lui sont attribuées dans ce cadre sont financées par une subvention cantonale, calculée en fonction du nombre de dossiers RI financés. Ces tâches concernent, notamment, l'information, l'appui social et l'insertion pour les Lausannoises et Lausannois en difficulté sociale, la garantie du minimum vital par la décision et le versement de la prestation financière du revenu d'insertion (RI) et l'insertion professionnelle en collaboration avec l'Office régional de placement (ORP).

Le SSL offre également des prestations sociales communales qui complètent l'action sociale vaudoise et qui sont développées dans le cadre de la politique sociale de la Ville. Il s'agit de:

- l'aide au logement
- l'assainissement financier
- l'acquisition de compétences de base pour les adultes
- l'aide aux personnes à mobilité réduite
- l'aide sociale d'urgence pour les personnes en grande précarité
- la réduction des risques liés à la consommation de drogues.

## Evènements marquants

### Evolution de l'aide sociale à Lausanne

L'évolution économique favorable de 2021 de la région lausannoise et la prolongation des mesures fédérales ont eu pour effet une diminution continue du recours à l'aide sociale. Malgré cette évolution favorable, des personnes à faibles revenus et aux conditions d'emploi et statuts de séjour précaires se situant juste au-dessus des normes de l'aide sociale restent touchées par la crise. Cette réalité se reflète notamment dans le recours à l'aide alimentaire et des besoins en places d'hébergement d'urgence.

### Ouverture du bâtiment à vocation sociale de Saint-Martin

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2021, l'immeuble de Saint-Martin regroupe des prestations délivrées par la Ville et la Fondation Mère Sofia en faveur des personnes en situation de précarité, voire sans domicile. 37 appartements sociaux, de 1 à 5 pièces, et 30 chambres réparties dans six appartements communautaires permettent d'accueillir les ménages lausannois sans solution de logement. Un nouvel hébergement d'urgence géré par le SSL, l'Etape, offre 41 places supplémentaires tout au long de l'année pour les personnes sans domicile. Le Bureau de réservation pour les hébergements d'urgence y a trouvé place ainsi que l'accueil de jour, l'Espace, qui occupe la grande salle au rez-de-chaussée avec une consigne à bagages. Enfin, la Soupe populaire de la Fondation Mère Sofia déploie ses activités également au rez-de-chaussée.

### Hébergement d'urgence hivernal

Le 1<sup>er</sup> décembre, le SSL a ouvert son hébergement d'urgence hivernal à la Borde 47, bâtiment mis à disposition de la Ville par la Société coopérative d'habitation Lausanne (SCHL) sous la forme d'un prêt à usage, jusqu'à sa démolition prévue au printemps 2023. 42 places supplémentaires, gérées par le personnel du service social, sont proposées jusqu'au 30 avril 2022 et viennent compléter le dispositif lausannois. Ce dispositif peut ainsi accueillir durant la période hivernale jusqu'à 240 personnes dans les lieux d'accueil suivants: la Marmotte, gérée par l'Armée du Salut avec 31 places, le Sleep In, géré par l'association du même nom avec 26 places, l'Etape Saint-Martin et la Borde, gérés par le service social avec respectivement 41 et 42 places, et le Répit géré par la Fondation Mère Sofia avec 100 places.

### Centre cantonal de compétence Indépendant RI (CCI-RI)

Le 4 janvier 2021, le Centre de compétence indépendants RI (CCI RI) du SSL a ouvert ses portes. Il s'agit d'un mandat de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) donné au SSL, sous la forme d'un projet-pilote, afin de traiter l'ensemble des dossiers des personnes exerçant une activité indépendante du canton de Vaud. Le CCI RI effectue l'instruction des dossiers, dont l'analyse de la viabilité de l'entreprise, et rend un préavis quant au droit RI. Il effectue également la révision des dossiers après six mois. La décision RI reste quant à elle de la compétence du Centre social régional (CSR) concerné. Le CCI RI met également à disposition une permanence pour répondre aux questions spécifiques du personnel des CSR et dispense des formations sur la gestion des dossiers indépendants.

### Mise en production du nouveau système d'information MAORI

Le 7 juin 2021, le nouveau système d'information MAORI (mesure, assistance, orientation et revenu d'insertion) du canton est entré en production après deux ans et demi de travaux de développement et une phase intense de formation du personnel. La mise en production s'est faite avec succès pour la délivrance des prestations sans impact pour les bénéficiaires. Plusieurs travaux sont encore en cours, dont le développement des outils de monitoring. Le SSL a contribué de manière importante aux travaux préparatoires et a mis en place un support de première ligne au sein du service pour le personnel. Ce changement a représenté un effort global important pour les collaboratrices et collaborateurs du SSL.

## Principales activités 2021

### Garantir le minimum vital

### Domaine revenu d'insertion

Le revenu d'insertion (RI) est un régime cantonal d'aide sociale. Il comprend une prestation financière ainsi que des mesures d'insertion socioprofessionnelle. La prestation financière a pour but de venir en aide aux personnes dépourvues des moyens nécessaires à la satisfaction de leurs besoins indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine. Elle est subsidiaire à l'aide des parents si ceux-ci sont dans l'aisance, aux prestations des assurances sociales fédérales, cantonales ou communales et aux gains que la requérante ou le requérant pourrait réaliser soi-même en recherchant un emploi.

## Evolution de la demande du RI – Dépenses et nombre de dossiers

### Evolution des dossiers des régimes cantonaux



Après la péjoration du marché de l'emploi engendrée en 2020 par la crise sanitaire, ce dernier s'est sensiblement détendu en 2021. Cette embellie s'observe aussi au CSR de Lausanne, où le nombre mensuel moyen de dossiers RI a diminué de 5.6% entre 2020 et 2021, et celui des bénéficiaires RI de 4.8% dans le même temps (décembre 2020: 6'372 bénéficiaires; décembre 2021: 6'068 bénéficiaires). Toutes les catégories d'âge des bénéficiaires RI enregistrent une diminution de leurs effectifs entre ces deux années, à l'exception des mineures et mineurs dont le nombre s'accroît de 2.9% et qui représentent 27.6% de la totalité des bénéficiaires suivis. Cet accroissement est imputable à l'augmentation du nombre de mineures et mineurs vivant dans les ménages monoparentaux.

Les ménages monoparentaux (mineures et mineurs compris) regroupent 32.1% de la totalité des bénéficiaires RI et 71.3% de toutes les mineures et mineurs suivis par le CSR. Ce type de ménage est par ailleurs le seul à voir sa population croître (+2.3%).

Le nombre de bénéficiaires vivant seuls diminue de 8.7% et représente 67.7% de l'ensemble des bénéficiaires adultes suivis (décembre 2021: 4'393 bénéficiaires adultes sur 6'068).

Enfin, la diminution de l'effectif des bénéficiaires se produit presque exclusivement au sein de ceux de nationalité suisse (-8.7%), celui des bénéficiaires étrangers ne diminuant que de 0.5%. Ceci est explicable par le moindre degré de formation, et donc d'employabilité, chez les bénéficiaires étrangères et étrangers ainsi qu'au fait que ces dernières et derniers vivent plus fréquemment dans des ménages avec enfants nécessitant dès lors un revenu plus important pour accéder à l'autonomie financière et sortir du RI.

Année	Dépense brute (CHF)	Evolution en %	Encaissement (CHF)	Evolution en %	Dépense nette (CHF)	Evolution en %
2016	124'607'671.99	+1.8	15'144'671.04	-13.0	109'463'000.95	+4.2
2017	122'257'332.53	-1.9	18'976'359.72	+25.3	103'280'972.81	-5.6
2018	121'929'689.83	-0.3	23'144'507.43	+22.0	98'785'182.40	-4.4
2019	117'625'604.01	-3.5	24'750'044.74	+6.9	92'875'559.27	-6.0
2020	117'908'159.95	+0.2	24'222'589.32	-2.1	93'685'570.63	+0.9
2021	111'830'554.16	-5.2	24'476'924.82	+1.0	87'353'629.34	-6.8

L'année 2021 a été marquée au niveau cantonal par la mise en production, le 7 juin 2021, du nouveau système d'information MAORI. Ce dernier faisant encore l'objet de travaux lors de la rédaction de ce rapport, il en découle que les données financières ci-dessus peuvent éventuellement faire l'objet d'une marge d'erreur minime.

Pour la même raison, la ventilation des dépenses selon la catégorie d'âge ou le type de ménage n'est pour l'heure pas possible. Il en va de même en ce qui concerne la répartition des encaissements selon la provenance de ceux-ci.

On observe toutefois une diminution de la dépense RI brute de 5.2% entre 2020 et 2021, soit un recul similaire à celui du nombre annuel moyen de dossiers payés exposés plus haut, ainsi que de celui du nombre de bénéficiaires. En outre, le montant important des encaissements déduit de celui de la dépense brute entraîne une chute de la dépense nette de près de 7%.

La dépense brute de 2021 est la plus basse enregistrée depuis 2010, et la dépense nette n'a jamais été aussi faible depuis 2008.

### Centre cantonal de compétence Indépendant RI (CCI-RI)

Ouvert depuis janvier 2021, le CCI-RI effectue l'instruction des dossiers dont l'analyse de la viabilité de l'entreprise et rend un préavis quant au droit RI de l'ensemble des dossiers des personnes exerçant une activité indépendante du canton de Vaud. Il effectue également la révision des dossiers après six mois et offre une ligne de soutien aux professionnels des CSR.

	2020
Demandes adressées au CCI-RI durant l'année	192
— dont demandes de Lausanne	79
Dossiers analysés durant l'année	172
— dont analyses de Lausanne	71
Révisions de dossiers après 6 mois	nd
— dont révisions de Lausanne	
Interventions hotline et soutien aux professionnels	165

Ces données reflètent la première année d'activité du CCI-RI. Les directives valables durant la pandémie, qui tiennent compte des aides fédérales, ne permettent pas d'effectuer les révisions ordinaires après six mois.

### Enquêtes et perceptions indues

	2017	2018	2019	2020	2021
Enquêtes demandées	143	143	117	91	79
Enquêtes menées	252	312	238	135	124
— dont enquêtes administratives	111	146	118	52	32

La baisse de volume des activités est liée au Covid-19 et à l'introduction, en juin 2021, du nouveau système d'information MAORI qui a mobilisé beaucoup de ressources.

### Perceptions indues et restitutions

Année	Décisions d'indus établies (RI+ASV+RMR) en CHF	Montants restitués en CHF
2017	2'187'059.11	-1'213'277.79
2018	2'380'531.17	-1'360'974.57
2019	2'111'812.97	-1'158'536.35
2020	1'249'038.15	-1'167'505.08
2021	nd	nd

Le nouveau système d'information MAORI faisant encore l'objet de travaux, les données liées aux perceptions indues et restitutions ne sont pour l'instant pas disponibles.

### Evolution des plaintes et dénonciations pénales pour fraude

	2017	2018	2019	2020	2021
Plaintes pénales (148a CP, escroquerie, faux dans les titres)	56	91	84	80	59
Dénonciations pénales préfectorales: fraudes sans astuce (contraventions à la LASV)	92	-	-	-	-
Plaintes pénales à rédiger	180	184	202	92	41

L'Unité juridique a déposé 59 plaintes pénales durant 2021 et est parvenue à se mettre à jour dans leur traitement et à maintenir une stabilité dans leur gestion. Il reste actuellement 41 plaintes à déposer dès obtention de l'ensemble des informations.

## Accueillir les Lausannoises et Lausannois en difficulté sociale et les aider à regagner leur autonomie

### Domaine information et action sociales (DAS)

#### Unité information sociale

L'Info sociale informe les Lausannoises et Lausannois sur les prestations sociales auxquelles ils et elles ont droit et les oriente vers les bonnes aides. L'unité offre également des appuis sociaux ponctuels.

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de consultations (permanences) à l'info sociale	5'523	5'297	5'138	4'626	4'620
Nombre de dossiers suivis par l'info sociale	854	734	666	544	739
Nombre de personnes ou ménages ayant reçu une aide casuelle	330	294	381	247	nd
— dont montant en CHF	550'886.-	535'603.-	684'248.-	538'910.-	

En 2021, malgré la situation sanitaire difficile, les collaborateurs et collaboratrices de l'Unité information sociale ont été en mesure d'accueillir en présentiel l'ensemble des Lausannois et Lausannoises demandant de l'aide, ainsi que des nouvelles et nouveaux requérants du RI.

Le nouveau système informatique MAORI faisant encore l'objet de travaux, les données liées à l'aide casuelle ne sont pas disponibles pour 2021.

### Unités d'action sociale

Toutes les personnes domiciliées à Lausanne et confrontées à des difficultés sociales peuvent trouver une aide, un soutien et des conseils en sollicitant un appui social auprès d'une assistante ou d'un assistant social, après une évaluation des besoins. Dans un premier temps, un bilan social est réalisé. Sur la base de ce bilan, un plan d'action est proposé. Cet appui social peut avoir un caractère obligatoire pour les bénéficiaires du Revenu d'insertion (RI).

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de bilans sociaux établis	5'203	4'826	4'775	3'838	nd
Nombre de dossiers concernés	4'086	3'843	3'821	3'071	nd
Nombre de plans d'action personnalisés	3'849	3'459	3'350	2'916	nd
Nombre de prestations d'appui social généraliste prévues par les plans d'action	5'971	5'348	5'263	4'512	nd
Exemples de prestations					
— aide à la gestion budgétaire, conseils, dettes	253	190	149	104	nd
— aide à la gestion administrative (budget, paiements, courrier)	1'055	868	784	761	nd
— aide dans les démarches liées à la subsidiarité (démarches auprès des assurances sociales, notamment)	326	495	512	518	nd
— élaboration avec les bénéficiaires d'un projet d'insertion, le tester et le réaliser en assurant un suivi régulier	1'017	1'521	1'465	1'097	nd
— aide aux bénéficiaires atteints dans leur santé	1'238	1'202	1'269	1'001	nd

Bien que les chiffres 2021 ne soient encore disponibles, une augmentation régulière tout au long de l'année du nombre de dossiers d'appui social délivrés par les assistantes ou assistants sociaux a été observée et ceci malgré la diminution du nombre total des dossiers RI. Le besoin en appui social est évalué en fonction de chaque situation, tous les bénéficiaires RI ne nécessitant pas un appui social.

### Nombre de mesures d'insertion socioprofessionnelle (MIS) offertes aux jeunes adultes en difficulté (JAD) et aux adultes pour l'ensemble des bénéficiaires du SSL

Des mesures d'insertion socioprofessionnelles sont mises sur pied par le canton pour favoriser l'insertion sociale des bénéficiaires du RI. Elles sont octroyées à la suite d'un bilan social effectué par une assistante ou un assistant social.

	2017	2018	2019	2020	2021
MIS standard (y compris MIS JAD)	1'075	806	741	773	nd
MIS individualisées (y compris MIS JAD)	589	595	629	519	343
MIS JAD de transition (dès 02.2017)	260	363	300	249	206

Le nombre de MIS individualisées a connu une diminution importante en 2021. Elle correspond en partie à la baisse du nombre de dossiers RI.

### Unité JAD

Mis en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le dispositif JAD<sup>5</sup> valorise l'accès à la formation certifiée des jeunes adultes et évite le recours au revenu d'insertion. En 2021, 532 personnes ont été reçues (533 en 2020), dont 185 jeunes ayant démarré une mesure d'insertion sociale de transition (242 en 2020) et 86 (82 en 2020) ayant entamé une formation certifiée (CFC ou école).

### Programmes de formation FORJAD – FORMAD

Le programme FORMAD est un programme pilote cantonal permettant à des personnes de 25 ans et plus de bénéficier, dans le cadre de leur apprentissage, d'un accompagnement par AccEnt du Centre vaudois d'aide



à la jeunesse (CVAJ). En 2021, sur les 127 participantes et participants (108 en 2020), 50 ont été inscrits dans le programme FORMAD et 77 dans le programme FORJAD, s'adressant aux jeunes de 18 à 24 ans.

### Unité insertion (UI)

L'Unité insertion travaille en collaboration étroite avec les assistantes et assistants sociaux du SSL et les conseillères et conseillers en placement de l'Unité commune ORP-CSR, qui lui adressent des bénéficiaires pour élaborer, valider et mettre en œuvre un projet de formation ou un projet professionnel au sens plus large. Une des prestations destinées aux bénéficiaires de l'Unité commune ORP-CSR permet d'évaluer la faisabilité d'un projet de formation proposé par les bénéficiaires eux-mêmes avant leur réalisation. En 2021, les demandes de suivis ont connu une légère augmentation; 335 personnes ont été accompagnées, dont 74 jeunes de 18 à 24 ans (22%). Le suivi a pris fin pour 199 bénéficiaires.

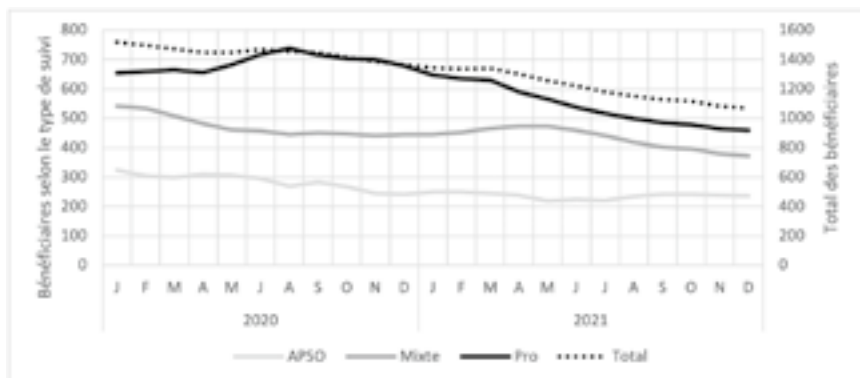
### Principaux motifs de fin de prise en charge

	2017	2018	2019	2020	2021
Entrée en formation professionnelle	67	45	47	28	38
Prise d'emploi	17	29	29	15	31
Retour aux AS et CP avec bilan ou projet	29	26	49	32	47
Mesure d'insertion (MIS) ou stage en entreprise de longue durée	11	18	11	13	10
Transfert à l'Unité commune ORP-CSR avec projet clarifié	-	-	41	13	8

### Unité commune ORP – CSR

L'unité commune réunit en un même lieu des conseillères et conseillers en personnel de l'Office régional de placement et des assistantes et assistants sociaux du Centre social régional. Ce partage des compétences et des ressources permet d'accompagner les bénéficiaires RI en vue de leur réinsertion socioprofessionnelle en les aidant à retrouver un emploi ou de mettre en place un projet d'insertion visant à retrouver une autonomie financière.

### Nombre mensuel moyen de bénéficiaires, selon le type de suivi



Le nombre moyen de bénéficiaires suivies et suivis à l'Unité commune ORP-CSR est en baisse dans toutes les catégories (APSO: appui social (suivi CSR uniquement), mixte: suivi CSR et ORP, Pro: suivi uniquement ORP), ce qui correspond à la diminution plus générale du nombre de dossiers RI et des nouvelles et nouveaux requérants du RI. Les mesures fédérales décidées dans le cadre de la pandémie, dont la prolongation des indemnités de chômage et les RHT, ont notamment contribué à une diminution du nombre de demandeurs et demandeuses d'emploi devant recourir au RI.

## Domaine prestations sociales communales

### Dispositif aide sociale au logement (DASL)

Le DASL a pour mission de venir en aide aux Lausannoises et Lausannois financièrement ou socialement défavorisés qui connaissent des difficultés à trouver et/ou à conserver un logement. Le DASL aide prioritairement au maintien du logement et à la recherche d'un logement durable sur le marché libre ou subventionné. Il peut offrir un relogement en urgence, un logement provisoire dans des chambres ou appartements meublés ou sous-louer un logement social pour une durée indéterminée à des personnes qui, sans cette sous-location, n'accéderaient pas à un logement.

	2017	2018	2019	2020	2021
Nouvelles demandes	1'390	1'145	1'226	997	641
Selon type de demandes					
— accès au logement	1'165	966	1'074	908	97
— accès aux appartements communautaires	—	—	—	—	105
— situation d'urgences (permanence sociale)	—	—	—	—	166
— maintien dans le logement	225	179	152	89	164
— exécutions forcées	—	—	—	—	109
Ménages ayant été au bénéfice d'un appui social lié au logement dans l'année	906	812	874	779	657

Ce tableau présente de nouvelles données sur les besoins des bénéficiaires qui sollicitent le DASL. Les demandes d'appui des sous-locataires du parc DASL, comptabilisées jusqu'à présent dans les nouvelles demandes, figurent désormais dans la rubrique «Ménages ayant été au bénéfice d'un appui social lié au logement».

Les nouvelles demandes recouvrent toutes celles adressées au DASL, soit les demandes provenant de l'Unité information sociale et des unités d'action sociale du SSL (assistantes et assistants sociaux généralistes), les avis d'exécutions forcées de la Justice de paix, les demandes d'autres institutions sociales, ainsi que les demandes d'appui des sous-locataires du parc DASL. Sont également comptabilisées les demandes qui sont adressées au Dispositif aide sociale au logement et qui ne donnent pas lieu à la délivrance d'une prestation. 657 appuis sociaux de durée variable ont été délivrés aux sous-locataires du parc de logement. Les appuis sociaux sont comptés pour chaque type d'objet du parc, plusieurs appuis sociaux peuvent ainsi être comptés pour un ou une bénéficiaire.

#### Parc de logements (état au 31 décembre)

	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2020-2021
Nombre d'objets total	600	596	574	623	598	-4%
Selon types d'objets						
— logements sociaux loués à des gérances	418	390	378	403	383	-5%
— chambres meublées (communautaires, pension Simplon, César-Roux 16, Le Patio, Saint-Martin 10-14)	112	120	108	127	142	+12%
— chambres d'hôtel conventionnées	70	86	88	93	73	-22%
Nombre de gérances	55	56	57	55	49	-11%

#### Entrées et sorties (total annuel)

	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2020-2021
Entrées	263	270	306	361	322	-11%
— dont hôtels conventionnés	—	127	131	111	114	+3%
Sorties	276	274	317	355	328	-8%
— dont hôtels conventionnés	101	110	121	143	115	-20%
— dont sorties avec un bail en nom propre	135	147	115	98	67	-32%

Le nombre de chambres d'hôtel conventionnées a été ajusté en fonction du besoin effectif pour le diminuer à 73. L'ouverture de l'immeuble de César-Roux 16 en 2020 et de l'immeuble Saint-Martin 10-18 en 2021 a permis de reloger certaines personnes hébergées en hôtel et d'attribuer prioritairement les appartements communautaires à la place de chambres d'hôtel. Les chambres d'hôtel sont ainsi utilisées pour des séjours de courte durée ce qui explique l'augmentation globale de 3% des entrées. Plusieurs gérances privées ont fusionné ce qui a eu pour effet d'en réduire le nombre.

En 2021, le Dispositif aide sociale au logement a traité 98 avis d'expulsion de la Justice de Paix contre 74 en 2020. Ces 98 avis ont donné lieu à 70 exécutions forcées d'expulsion, contre 53 en 2020. Pour 28 de ces situations l'intervention du Dispositif d'aide sociale au logement a permis de trouver une solution permettant le maintien du logement. Les 98 avis d'expulsion font partie des 109 nouvelles demandes en raison d'une exécution forcée, dont certaines ont fait l'objet d'un retrait avant l'annonce par la Justice de Paix.

#### Unité d'assainissement financier (Unafin)

L'Unafin répond à toute Lausannoise, Lausannois ou personnel de l'administration communale, confronté à des problèmes de dettes et souhaitant des conseils afin de chercher des solutions pour assainir leur situation financière. Un appui social spécialisé en désendettement est apporté en ouvrant un dossier d'aide individualisée. L'Unafin effectue également des actions de prévention du surendettement et offre des formations dans ce domaine.

**Evolution des demandes et prestation**

	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2020-2021
Nouveaux dossiers ouverts durant l'année	211	193	278	197	204	+4%
Demandes HoRlzon (conseil aux bénéficiaires RI)	226	235	195	123	113	-8%
Dossiers en cours au 31 décembre	233	233	290	231	209	-10%
Dossiers fermés durant l'année	254	191	223	258	208	-19%
— désendettement (total ou partiel)	32	23	46	44	23	-48%
— stabilisation de l'endettement	32	45	23	24	10	-58%
— bilan endettement et infos	145	95	103	107	107	0%
— réponse à des demandes spécifiques	18	13	15	35	12	-66%
— autres (interruptions, abandon du projet, etc.)	27	15	36	48	56	+17%

Le nombre de nouveaux dossiers ouverts en 2021 est stable par rapport à 2020. Suite à la chute de 29% subie en 2020 en lien avec le semi-confinement, la demande de conseils et d'aide en désendettement est relativement constante durant cette période de pandémie.

La prestation HoRlzon répond aux besoins des bénéficiaires du RI ayant un appui social en cours. Le nombre de demandes a légèrement baissé en 2021 avec un total de 113. Cette diminution est visible de manière régulière tout au long de l'année.

Le nombre de dossiers en cours au 31 décembre est en recul, l'Unafin ayant donné priorité aux prestations d'aide aux démarches de désendettement à court et moyen terme durant l'année 2021.

L'année 2021 présente une baisse de 19% des dossiers fermés mettant ainsi fin à la tendance d'augmentation des années précédentes. Après une année 2020 particulièrement touchée par des situations professionnelles instables des bénéficiaires (perte ou diminution de revenu) nécessitant d'interrompre un certain nombre de démarches de désendettement, l'année 2021 présente une légère amélioration de la stabilité des revenus des bénéficiaires et par conséquent des possibilités de désendettement.

Par rapport aux années précédentes, seul un petit nombre de dossiers a été fermé par une stabilisation de l'endettement. En revanche, tout comme en 2020, la moitié des dossiers a été fermée suite à un bilan d'endettement et la transmission des informations y relatives. Le nombre de dossiers fermés pour interruption ou abandon du projet connaît quant à lui toujours une forte augmentation, conséquence de l'instabilité des revenus des bénéficiaires.

**Participant·es et participants aux actions de prévention et de formation**

	2017	2018	2019	2020	2021
Jeunes adultes au RI (avec mesures d'insertion), apprenties et apprentis et publics spécifiques	622	935	644	366	238
Curatrices et curateurs privés et professionnelles et professionnels de l'OCTP	92	133	132	58	98
Permanence téléphonique Parlons Cash! (nombre d'appels)	520	530	720	569	642

Les actions de prévention ont pu se poursuivre durant l'année: théâtre forum (huit spectacles), apprenties et apprentis Nestlé (une séance à distance), interventions auprès du public migrant (deux sessions de 4\*2h). En raison des mesures liées à la pandémie de Covid-19, certaines actions de prévention ont dû être annulées et le nombre de participants réduit.

L'action de formation auprès des curatrices et curateurs professionnels du Canton de Vaud avec deux sessions de 2 modules de 4h chacun a pu être réalisée, ainsi qu'une séance de formation destinée aux curatrices et curateurs privés.

La *hotline* Parlons Cash! a été active tout au long de l'année. Une nouvelle campagne de communication du programme cantonal de prévention du surendettement a eu lieu à fin septembre-début octobre. Son impact a pu être mesuré par une augmentation des appels durant les derniers mois de l'année au sein des trois services répondants à la ligne téléphonique (Unafin, CSP et Caritas).

**Dispositif compétences de base (CIFEA)**

La Ville de Lausanne, via le SSL, achète des cours à la Communauté d'intérêt pour la formation élémentaire des adultes (CIFEA), afin de les offrir aux Lausannoises et Lausannois en situation de précarité socio-économique et ne bénéficiant pas d'autres mesures de formation. La CIFEA est composée de cinq associations: Centre d'études, de formation et d'insertion par la langue (CEFIL)-Le Relais, Espace femmes-Appartenances, l'association d'orientation, réinsertion et formation Corref, Français en jeu et Lire et écrire.

	2018	2019	2020	2021
Places de cours conventionnées	4'325	4'184	4'179	4'316
Heures de cours conventionnées	151'637	146'280	144'781	144'359
Montant SSL (en CHF)	3'172'747.61	3'173'549.81	3'075'279.32	3'068'990.12
Total montant SSL + autres financements* (en CHF)	3'793'329.45	3'817'135.56	3'798'763.47	3'784'324.47

\* Canton (DEIS, DFJC, DSAS) et VdL(SPE)

Le nombre de places de cours a augmenté par l'introduction de nouveaux cours de plus courte durée offrant globalement plus de places. La baisse du nombre d'heures de cours s'explique par l'introduction de ces cours de courte durée ainsi que d'accompagnements plus individualisés.

Le montant engagé par la Ville de Lausanne a diminué entre 2019 et 2020, notamment du fait d'une nouvelle participation cantonale. La légère diminution entre 2020 et 2021 est consécutive à plusieurs modifications et réorganisations en termes de tarifs et nombres d'heures de cours donnés.

La diminution du montant total (SSL + autres financements) entre 2020 et 2021 est due également à la reprise au sein du BLI de cours initialement organisés par Corref et financés par le BLI.

### Unité mobilité

Les courses de loisirs subventionnées sont destinées aux Lausannois et Lausannoises à mobilité réduite et dans l'incapacité d'emprunter les transports publics, sans distinction en fonction de l'âge, de la situation de revenu ou de fortune. Elles sont octroyées sur la base d'une attestation délivrée par un CMS, Pro Infirmis ou un médecin.

### Courses de loisirs subventionnées en faveur de personnes à mobilité réduite

	Taxis			Transport Handicap Vaud (THV)			Total		
	Usager-ère-s	Courses	Dépenses nette (CHF)	Usager-ère-s	Courses	Dépenses nette (CHF)	Usager-ère-s	Courses	Dépenses nette (CHF)
2017	704	24'020	394'422.20	646	9'361	347'470.65	1'350	33'381	741'892.85
2018	861	29'077	473'196.50	693	9'777	370'129.58	1'554	38'854	843'326.08
2019	1'023	33'361	550'673.40	682	10'460	384'176.75	1'705	43'821	934'850.15
2020	n.d.	25'828	389'585.80	568	5'567	198'079.75	n.d.	31'395	587'665.55
2021	1'119	31'070	483'948.30	624	6'223	226'233.60	1'743	37'293	710'181.90

Les effets de la crise sanitaire de 2020 se sont passablement estompés, puisque le nombre de courses ainsi que la dépense sont repartis à la hausse aussi bien chez les taxis que chez THV.

La dépense de 2021 s'accroît toutefois plus fortement chez les taxis (+24%) que chez THV (+14%). En effet, les résidentes et résidents en EMS, transportés par THV, ont fait en 2021 encore l'objet de mesures de précaution liées au Covid-19.

## Couvrir les besoins vitaux des personnes en grande précarité

### Domaine prestations sociales communales

#### Aide sociale d'urgence

Durant toute l'année, la crise liée au Covid-19 s'est poursuivie avec son lot de normes et de mesures sanitaires à appliquer. Dans ce contexte, le dispositif d'aide sociale d'urgence a constamment dû s'adapter afin de maintenir ses prestations tout en limitant les risques de transmission du virus.

#### Hébergement

##### Accueils, nuitées et refus

Hébergement	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de personnes différentes accueillies	1'756	1'708	1'443	1'551	1'612
Nombre de nuitées					
— Abri PC (abri l'Etape de 2018 à mai 2021)	10'604	9'729	10'069	14'662	5'266
— Marmotte	13'212	12'268	11'966	9'216	10'202
— Sleep In	12'710	12'784	12'419	10'534	12'885
— Dispositif Covid-19	-	-	-	7'931	6'711
— Etape Saint-Martin	-	-	-	-	7'765
— Borde 47 (dispositif hivernal)	-	-	-	-	908
<b>Total nuitées</b>	<b>36'526</b>	<b>34'781</b>	<b>34'454</b>	<b>42'343</b>	<b>43'737</b>
Nombre de refus (plusieurs refus possibles par personne et par jour)	12'445	8'492	4'890	4'363	5'772

En 2021, 1'612 personnes différentes ont fréquenté les structures d'hébergement d'urgence de la Ville, dont 79% d'hommes, 16% de femmes et 5% d'enfants. Les nationalités les plus représentées sont la nationalité roumaine, avec 23%, puis la nationalité nigériane avec 16%. La nationalité suisse représente 5% des personnes présentes en 2021.

Afin de permettre le respect des règles de distanciation, les hébergements ont dû réduire leur capacité en limitant le nombre de personnes par chambre. Pour compenser la perte de ces lits, le SSL a ouvert en 2020 trois hébergements temporaires («dispositif Covid-19»), dont l'un est resté ouvert jusqu'en mai 2021, ce qui a augmenté le nombre total de nuitées.

Après quatre années d'exploitation, l'Abri l'Etape, situé au chemin des Epinettes, a définitivement fermé ses portes en mai 2021 pour être remplacé par l'Etape Saint-Martin, nouvel hébergement d'urgence pérenne de 41 lits situé dans le nouveau bâtiment social. En guise de dispositif hivernal (de décembre à avril), le SSL dispose, depuis décembre 2021, de 42 places supplémentaires dans des studios de la rue de la Borde 47.

Depuis l'ouverture du Bureau des réservations en décembre 2012, 11'593 personnes différentes ont fréquenté les hébergements d'urgence. Entre décembre 2012 et décembre 2021, 74% des usagères et usagers les ont fréquentés sur une durée totale de moins de trois mois.

Le nombre de refus représente le cumul des refus annoncés chaque jour dans les trois hébergements, ainsi qu'au Bureau des réservations. A noter qu'une personne peut se voir annoncer, dans la même journée, plusieurs refus, si elle s'est présentée à plusieurs endroits. Ainsi, et pour l'ensemble du dispositif, on compte, en 2021, seize refus en moyenne par jour, contre douze en 2020.

Le dispositif d'hébergements d'urgence bénéficie depuis novembre 2020 de la présence quotidienne d'une infirmière ou d'un infirmier de Médecins du Monde. Ainsi chaque soir, dans l'un des lieux d'accueil de la ville, cette personne reçoit dans le cadre de permanences les bénéficiaires des structures ayant besoin d'un conseil médical ou de soins. Durant l'année 2021, 185 permanences ont ainsi été tenues, dans le cadre desquelles 1'233 consultations ont été réalisées, permettant l'accueil de 622 patientes et patients.

### Le Répit (Fondation Mère Sofia)

Dans le cadre d'un partenariat entre la Ville et la Fondation Mère Sofia permettant d'étoffer le dispositif hivernal, le Répit a été ouvert du 1<sup>er</sup> décembre 2020 au 30 avril 2021. Afin de maintenir son accueil dans le respect des règles sanitaires, le Répit a pris ses quartiers dans les Halles Nord de Beaulieu, un vaste espace de 3'000 m<sup>2</sup> subdivisé en trois zones avec dortoirs, sanitaires et zone repas, permettant l'accueil d'environ 120 personnes par soir. En cinq mois d'ouverture durant l'hiver 2020-2021, le Répit a comptabilisé 9'794 entrées, composées de 90% d'hommes et 10% de femmes.

Le projet a été reconduit pour l'hiver 2021-2022 en ouvrant le 1<sup>er</sup> décembre 2021 dans de nouveaux locaux permettant d'accueillir environ 100 personnes par soir.

### Accueil de jour – L'Espace (Saint-Martin)

L'Espace offre un accueil libre avec collation les matins et un accueil plus individualisé les après-midi à travers une permanence administrative et sociale et des activités permettant la création de lien social. A l'Espace, les usagères et usagers peuvent aussi bénéficier d'une consigne à bagage, d'une adresse postale et d'une permanence infirmière.

Après plusieurs déménagements successifs, l'Espace a emménagé au deuxième semestre 2021 dans ses nouveaux locaux de la rue Saint-Martin 12 qui comptent plus de 120 places assises (capacité adaptée aux normes de distanciation liées au Covid-19) et une vaste consigne à bagages de 200 casiers.

### Fréquentation et prestations de l'Espace

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'entrées	30'968	26'280	24'418	15'778	26'324
Moyenne journalière	117	100	94	69	101
Consignes à bagages occupées (au 31 décembre)	16	45	60	41	67
Personnes disposant d'une adresse postale (au 31 décembre)	1'044	1'379	1'616	1'836	2'053
Contacts dans les permanences infirmières	771	712	702	420	442
Contacts dans les permanences sociales	3'455	3'136	3'457	2'052	3'923

### Aide alimentaire

La centrale alimentaire de la région lausannoise (CARL) récolte des denrées alimentaires et d'hygiène, notamment des invendus de grandes surfaces et des produits frais des maraichers, et les redistribue à ses 34 associations membres.

	2017	2018	2019	2020	2021
Distribution de nourriture (CARL)					
— denrées distribuées (kilos)	431'000	427'000	548'000	711'000	747'000
Soupe populaire (Fondation Mère Sofia)					
— repas servis	82'578	76'798	74'886	92'480	110'743

Les impacts de la crise sanitaire se sont poursuivis en 2021. Bien qu'ayant déjà significativement augmenté en 2020, le volume de denrées distribuées par la CARL s'est encore accru de 5% en 2021. Avec la pandémie, la distribution alimentaire s'est radicalement développée, se répercutant sur la demande en denrées alimentaires auprès de la CARL qui a dû poursuivre ses efforts pour récolter suffisamment de marchandises. En 2021, l'action solidaire du Samedi du partage a permis de récolter 113 tonnes de marchandise de première nécessité.

Depuis novembre 2020, en plus des repas servis tous les soirs, la Soupe populaire (Fondation mère Sofia) sert trois repas de midi par semaine. Ce service de midi représente 25'121 repas supplémentaires en 2021, ce qui explique dans une large partie l'augmentation du nombre de repas servis durant l'année 2021.

A noter qu'en 2021, une collaboration a été initiée avec les lieux d'animation de la FASL autour de la distribution alimentaire dans les quartiers.

## Réduire les risques liés à la consommation de drogues, favoriser l'insertion et la thérapie

### Domaine prestations sociales communales

#### Dispositif addictions

En 2021, l'implication de tous les partenaires du Dispositif addictions ainsi que la bonne collaboration avec les autres services de la Ville et avec le Canton ont permis de maintenir, et parfois d'adapter, toutes les prestations malgré la prolongation des mesures liées à la crise sanitaire.

#### Nombre de seringues distribuées (Fondation ABS)

	2017	2018	2019	2020	2021
Distribus	98'501	103'366	66'887	58'996	53'643
Passage	32'218	38'166	47'596	56'039	50'723
Automates	18'965	14'921	15'391	15'300	11'991
<b>Total</b>	<b>149'684</b>	<b>156'453</b>	<b>129'874</b>	<b>130'335</b>	<b>116'357</b>

La diminution constatée au Distribus, à la suite de la réduction de ses horaires de présence à la Riponne depuis janvier 2019, n'a pas été compensée en 2021 par l'augmentation de la remise de seringues au Passage.

#### Espace de consommation sécurisé (ECS)

A la suite de l'adoption du préavis N° 2016/41 «Politique communale en matière de drogues», le SSL a coordonné la mise en œuvre de l'ECS, incluant le mandat de la conduite du projet pilote pour une durée de trois ans confié à la Fondation ABS. L'ECS a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> octobre 2018; la phase pilote du projet s'est terminée le 30 septembre 2021. S'ouvre alors une phase transitoire avec maintien de la prestation pour permettre au SSL d'étudier l'évaluation du projet réalisée par Unisanté. La Municipalité et le Conseil communal se prononceront sur l'avenir de cette prestation courant 2022.

	dès 10.2018	2019	2020	2021
Contacts <sup>1</sup>	2'415	14'008	14'340	15'881
Contacts hommes	2'057	12'216	11'625	12'218
Contacts femmes	358	1'789	2'714	3'663
Selon types de consommation				
— par injections	1'693	8'176	7'985	8'631
— par inhalations	661	5'332	5'882	6'616
— par sniffs	61	498	464	634

<sup>1</sup> Par contact est entendu le nombre de passages, une même personne pouvant donner lieu à plusieurs contacts.

Depuis le début du projet-pilote de l'ECS en octobre 2018, la fréquentation de l'ECS a légèrement augmenté avec, en 2021, 44 contacts (consommations) par jour en moyenne. Ce sont par ailleurs plus de 200 nouvelles personnes qui se sont adressées à l'ECS en 2021 portant ce nombre depuis 2018 à plus de 750 personnes.

L'injection reste le mode de consommation privilégié (54%), devant l'inhalation (42%). La cocaïne (67%) est de loin la substance la plus consommée devant l'héroïne (18%).

## Appui socio-éducatif

Au Passage et à la Terrasse, la Fondation ABS offre un accueil aux personnes dépendantes et précarisées et vise à maintenir le lien social tout en réduisant les risques liés à la consommation de produits stupéfiants. Toute nouvelle personne accueillie à la fondation ABS peut bénéficier de l'ensemble des prestations.

### Fréquentation au Passage et à la Terrasse

	2017	2018	2019	2020	2021
Nouvelles personnes accueillies	136	146	273	374	300
Contacts au Passage	20'400	17'283	17'327	22'618	26'533
— contacts hommes	18'688	15'805	15'275	19'199	22'221
— contacts femmes	1'712	1'478	2'052	3'598	4'312
Contacts à la Terrasse	15'322	13'297	11'574	3'871	10'143
— contacts hommes	14'201	12'210	10'121	3'257	8'555
— contacts femmes	1'121	1'087	1'453	614	1'588

En 2020, la fréquentation de la Terrasse avait fortement diminué en raison de la fermeture de cette prestation une bonne partie de l'année à cause de la pandémie du Covid-19.

L'association Fleur de Pavé offre un lieu d'écoute, de soutien et d'accompagnement aux personnes exerçant la prostitution afin de diminuer les risques liés à cette activité.

### Contacts à Fleur de Pavé

	2017	2018	2019	2020	2021
Contacts au bus	12'141	9'090	7'110	4'135	5'453
Contacts au bureau	949	651	972	1'736	1'865
Contacts dans les établissements	793	900	899	685	783

La tendance engendrée par les mesures sanitaires liées à la pandémie se confirme avec la poursuite de l'augmentation du nombre de contacts au bureau. On peut également constater une augmentation de la fréquentation au bus en 2021 par rapport à 2020.

Les associations l'Eveil et Sport'Ouverte proposent des ateliers et des activités favorisant l'insertion sociale des personnes en difficultés psychologiques, sociales, et souffrant de dépendances.

Programmes	2017	2018	2019	2020	2021
Éveil – personnes par jour d'ouverture (moyen)	28	34	40	38	50
Éveil – nombre total de personnes accueillies	192	233	264	253	261
Éveil – nombre total d'inscription aux ateliers	7'621	9'703	11'026	8'914	12'170
Sport'Ouverte – personnes accueillies dans le cadre des activités régulières	2'603	3'434	3'150	1'921	1'962
Sport'Ouverte – camps/nombre total de journées (séjours et sorties)	4/36	4/39	3/36	4/30	3/41

Alors qu'en 2020, dans le contexte particulier lié au Covid-19, l'Eveil avait dû fermer ses ateliers en présentiel pendant plusieurs mois, les activités ont pu reprendre en présentiel presque tout au long de l'année 2021, permettant même de dépasser la fréquentation d'avant la pandémie.

Depuis 2020, l'association Sport'Ouverte a dû réduire le nombre de personnes accueillies pour répondre aux normes de distanciation imposées mais a augmenté en 2021 ses activités en extérieur (sorties et séjours), moins contraignantes sur le plan sanitaire.

La prestation Macadam de la Fondation Mère Sofia propose des petits jobs à des femmes et des hommes fragilisés par des difficultés diverses (chômage, maladie, dépendance, rupture familiale, etc.). Le SSL mandate depuis 2017 Macadam pour effectuer des tournées de ramassage des déchets dans le quartier du Vallon.

Depuis 2019, le SSL mandate également l'association SYSTMD pour une activité de ramassage des déchets de consommation de produits stupéfiants dans les toilettes publiques du centre-ville avec des pairs-consommateurs-trice-s. Le travail de sensibilisation auprès des pairs est une dimension essentielle de ce projet qui a aussi un fort impact sur la propreté de l'espace public.

# Service du travail (ST)

## Principales missions du service

### Office régional de placement (ORPL)

- viser l'objectif de proposer un poste adéquat à chaque demandeur et demandeuse d'emploi;
- conseiller les demandeuses et demandeurs sur les possibilités de mesures actives telles que des cours ou des programmes d'emplois temporaires;
- prospecter les entreprises afin de les inciter à annoncer leurs postes disponibles au Service public de l'emploi.

### Fondation lausannoise d'aide par le travail (F.L.A.T)

- faciliter l'insertion professionnelle par le financement d'une formation ou des frais liés à l'exercice d'une profession.

### Emploi Lausanne

- organiser dans de nombreux métiers des programmes d'emplois temporaires dans le but d'augmenter les qualifications des demandeurs et demandeuses d'emploi;
- proposer des mesures adaptées aux bénéficiaires de l'assurance-chômage, du revenu d'insertion et de l'assurance-invalidité;
- entretenir un réseau de places d'accueil en étroite collaboration avec les services de la Ville et des institutions à but non lucratif.

### Inspection du travail Lausanne (ITL)

- veiller, par une politique d'information préventive et par des contrôles, au respect par les entreprises lausannoises de la bonne application de la loi sur le travail, de la loi sur l'assurance-accident et de la loi sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques;
- renseigner les personnes qui habitent ou travaillent à Lausanne dans le domaine du droit du travail (public et privé).

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration ST	11.90	11.90	11.90	12.00
Emploi Lausanne	48.85	44.30	48.85	43.30
FLAT	1.50	1.50	1.50	1.50
Inspection du travail	7.30	5.10	7.30	6.40
Office régional de placement	104.80	72.70	104.80	72.40
Unité commune ORP-CSR	27.60	24.40	27.60	20.40
<b>Total service</b>	<b>201.95</b>	<b>159.90</b>	<b>201.95</b>	<b>156.00</b>

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021
<b>Total service</b>	<b>0.00</b>



**Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	nb	ept	nb	ept
Administration ST	13	11.90	14	12.00
Emploi Lausanne	53	44.30	51	43.30
FLAT	2	1.50	2	1.50
Inspection du travail	6	5.10	8	6.40
Office régional de placement	77	72.70	77	72.40
Unité commune ORP-CSR	26	24.40	22	20.40
<b>Total service</b>	<b>177</b>	<b>159.90</b>	<b>174</b>	<b>156.00</b>

**Apprenties et apprentis**

Unité administrative	31 décembre 2020	31 décembre 2021
	nb	nb
Administration ST	2	1
Emploi Lausanne	1	1
<b>Total service</b>	<b>3</b>	<b>2</b>

**Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2021	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	17	15
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	2	1
<b>Total service</b>	<b>19</b>	<b>16</b>

**Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	–
Convention de départ	1
Décès	–
Démission	11
Départ à la retraite	5
Fin de contrat	–
Licenciement juste motif ordinaire	–
Licenciement suppression poste	–
Licenciement fin droit trait. 2 mois	–
Licenciement fin droit trait. 24 mois	–
Licenciement juste motif immédiat	–
Licenciement invalidité totale	–
<b>Total service</b>	<b>17</b>

**Auxiliaires**

	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	15	0.46
Auxiliaires mensualisé·e·s	10	3.62
Auxiliaires payé·e·s au forfait	–	*
<b>Total service</b>	<b>25</b>	<b>4.08</b>

\* information indéterminée car à la tâche

**Evènements marquants**

Contrairement aux pronostics établis par le SECO en 2020 qui prévoyait encore une hausse du chômage en Suisse en 2021 et 2022, l'année 2021 a été marquée par une baisse significative du nombre de demandeurs et demandeuses d'emploi. Lausanne a ainsi enregistré une baisse de 20% du nombre de demandeuses et demandeurs d'emploi inscrits entre janvier et novembre 2021. Ce résultat réjouissant est dû au double effet

de la reprise économique enregistrée au second semestre de l'année et de la poursuite des indemnités pour la réduction de l'horaire de travail dans certains secteurs économiques.

Le Service du travail a réalisé un certain nombre de prestations en 2021, dont les principales sont les suivantes:

- l'Inspection du travail a réalisé 358 contrôles spéciaux relatifs aux mesures de protection contre le Covid19, qui sont venus s'ajouter aux contrôles ordinaires en matière de Loi sur le travail et de Loi sur l'assurance-accident;
- Emploi Lausanne a réalisé la première phase d'une nouvelle organisation, qui s'est traduite par la création de trois nouveaux secteurs (Offres externes, Offres internes et Formation);
- en réponse à la poursuite de la pandémie, l'ORP et l'Unité commune ORP-CSR (UC) ont intensifié l'implémentation des nouvelles techniques digitales pour remplacer les entretiens en présentiel avec les demandeuses et demandeurs d'emploi et permettre la reprise des mesures du marché de travail. De même l'appui aux bénéficiaires dans l'utilisation des nouveaux services en ligne mis en place par la Confédération pour les recherches d'emploi, l'inscription à l'ORP et la remise de documents s'est intensifié.

## Unité ressources humaines

Avec la réorganisation d'Emploi Lausanne et plusieurs départs à la retraite, l'unité a été très sollicitée durant l'année 2021.

## Unité support

Outre la poursuite des obligations liées à la crise du Covid-19, l'année 2021 a également vu l'élaboration de nouvelles procédures et exigences des mandants de l'unité Emploi Lausanne. Le logiciel de gestion des mesures sociales MAORI a eu pour conséquence une refonte importante des procédures de facturation.

### Nouveau système d'information financière

De lourds travaux de préparation visant à l'introduction, pour le budget 2023, du nouveau logiciel comptable et de son système d'information financière ont été menés. Ces travaux devront être poursuivis en 2022 afin de pouvoir assurer l'établissement des différents décomptes et budgets exigés par les mandants d'Emploi Lausanne.

### Informatique

En collaboration avec le SOI, l'Unité Informatique et Télécoms (SSTLUit) a fourni un travail très conséquent pour permettre la portabilité informatique, soit la configuration, l'installation et la livraison de 200 laptops au Service social Lausanne. De plus, de nombreux travaux préparatoires visant à l'introduction d'une nouvelle gestion électronique des documents (GED) et de la suite Office 365 ont été menés au bénéfice de l'Office régional de placement de Lausanne.

### Documentation et archivage

L'unité a apporté un appui dans les travaux de mise en place du logiciel d'inventaires de l'Unité Support et la mise à jour des systèmes d'information dans le cadre de la réorganisation d'Emploi Lausanne.

## Office régional de placement

L'année 2021 était celle de tous les défis pour l'Office régional de placement (ORP) et l'Unité commune ORP-CSR (UC). Les dispositifs ont été mis à l'épreuve et testés, particulièrement les capacités d'ajustement des procédures de prise en charge à très courte échéance face aux vagues successives de contamination par le Covid-19.

Le premier entretien faisant suite à l'inscription a été maintenu et regroupé en présentiel. Une priorité a été donnée pour faciliter les démarches d'indemnisation et surtout pour orienter et rassurer. Afin de limiter les risques d'infection, les autres entretiens de suivi ont eu lieu par téléphone.

Apporter une prise en charge utile à distance, concilier les obligations légales en matière de recherches d'emploi avec des secteurs économiques à l'arrêt et accompagner les démarches de réinsertion professionnelle, ces défis ont pu être partiellement relevés avec le développement de nouvelles technologies digitales.

La visioconférence a fait son apparition non seulement pour maintenir le contact entre les équipes mais également pour remplacer les entretiens en présentiel et permettre la reprise des mesures du marché de travail. La Confédération a également mis en place des nouveaux services en ligne, notamment pour les recherches d'emploi, l'inscription à l'ORP et la remise de documents. Cependant, les demandeuses et demandeurs d'emploi ne sont pas toutes égales et égaux face au monde digital, tant au niveau des connaissances qu'au niveau d'un matériel informatique approprié.

Malgré le Covid-19, le nombre de demandeuses et demandeurs d'emploi inscrits à Lausanne retrouverait, déjà au mois d'octobre 2021, les chiffres de février 2020. La crise importante de l'emploi qui semblait se dessiner en 2020 est devenue une pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs au deuxième semestre de 2021.

Les indemnités pour la réduction de l'horaire du travail (RHT) ont continué à jouer un rôle important pour le maintien des places de travail en 2021, en particulier dans les domaines de l'hébergement, de la restauration et du commerce de détail. La reprise économique, en particulier au deuxième semestre, a vu une baisse corollaire dans le nombre de demandes.

Si le nombre de demandeuses et demandeurs d'emploi a globalement baissé en 2021, la reprise n'a pour l'instant pas profité à toutes et tous. Les personnes âgées de moins de 35 ans et celles inscrites à l'ORP depuis moins de dix-huit mois ressortent comme les principales bénéficiaires de la reprise économique enregistrée en 2021. A contrario, les demandeuses et demandeurs d'emploi de plus de 50 ans et inscrits depuis plus de dix-huit mois à l'ORP n'en ont pas bénéficié. La situation s'est même péjorée pour les personnes âgées de plus de 60 ans et celles inscrites à l'ORP depuis plus de deux ans. Si la reprise économique se confirme en 2022, les tendances enregistrées en 2021 pour ces groupes pourraient se stabiliser, voire s'inverser.

### Nombre de demandeuses et demandeurs d'emploi

	ORP	UC	Total
Février 2020	5'238	1'102	6'340
Mars 2020	5'804	1'076	6'880
Janvier 2021	6'577	1'083	7'660 (7'670 en déc. 2020)
Novembre 2021	5'344	840	6'184

### Moyenne mensuelle du nombre de demandeuses et demandeurs d'emploi par genre

	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2020-2021
Hommes	3'569	3'290	3'180	3'899	3'741	-4.1%
Femmes	2'910	2'831	2'847	3'224	3'033	-5.9%
<b>Total</b>	<b>6'479</b>	<b>6'121</b>	<b>6'027</b>	<b>7'123</b>	<b>6'774</b>	<b>-4.9%</b>

### Moyenne mensuelle du nombre de demandeuses et demandeurs d'emploi par tranches d'âges

	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2020-2021
moins de 21 ans	152	132	134	130	104	-20.0%
21 à 25 ans	503	453	416	539	469	-13.0%
26 à 30 ans	1'065	1'003	971	1'206	1'072	-11.1%
31 à 35 ans	1'141	1'051	1'067	1'275	1'195	-6.3%
36 à 40 ans	936	892	907	1'043	1'010	-3.2%
41 à 45 ans	811	774	761	865	833	-3.7%
46 à 50 ans	673	671	657	765	752	-1.7%
51 à 55 ans	598	582	538	602	609	1.2%
56 à 60 ans	446	414	416	490	489	-0.2%
61 à 65 ans	153	151	161	210	242	15.2%
<b>Total</b>	<b>6'478</b>	<b>6'123</b>	<b>6'028</b>	<b>7'125</b>	<b>6'775</b>	<b>-4.9%</b>

### Moyenne mensuelle du nombre de demandeuses et demandeurs d'emploi par origine

	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2020-2021
Suisse	2'878	2'742	2'724	3'164	2'971	-6.1%
UE27/AELE	2'073	1'956	1'854	2'330	2'267	-2.7%
Afrique	536	518	555	605	583	-3.6%
Reste Europe	352	326	391	442	386	-12.7%
Asie	316	285	223	257	255	-0.8%
Amériques	324	295	276	321	310	-3.4%
Autres/n.c.	2	1	4	5	3	
<b>Total</b>	<b>6'481</b>	<b>6'123</b>	<b>6'027</b>	<b>7'124</b>	<b>6'775</b>	<b>-4.9%</b>

**Moyenne mensuelle du nombre de demandeuses et demandeurs d'emploi par professions recherchées**

	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2020-2021
Professions commerciales et administratives	668	641	648	238	217	-8.8%
Professions de la restauration et de l'hôtellerie	752	699	646	480	476	-0.8%
Professions de l'achat et de la vente	591	564	558	318	357	12.3%
Professions du nettoyage et de l'entretien	381	367	385	333	343	3.0%
Entrepreneurs, directeurs et fonctionnaires supérieurs	199	242	265	111	115	3.4%
Autres professions du façonnage et de la manufacture	246	231	231	10	7	-30.0%
Professions de l'aménagement et du parachèvement	301	238	229	214	161	-24.8%
Auxiliaires soignants	202	196	195	152	132	-13.5%
Professions de la publicité et du marketing	177	156	180	107	89	-16.8%
Professions de l'assistance sociale et de l'éducation	142	155	163	10	6	-40.0%
Professions de l'informatique	168	147	158	113	100	-11.5%
Ingénieurs	185	169	138	148	157	5.7%
Autres	2'463	2'319	2'234	4'889	4'615	-5.6%
<b>Total</b>	<b>6'475</b>	<b>6'124</b>	<b>6'030</b>	<b>7'123</b>	<b>6'774</b>	<b>-4.9%</b>

**Moyenne mensuelle du nombre de demandeuses et demandeurs d'emploi selon le nombre de jours d'inscription**

Nombre de jours d'inscription	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2020-2021
100 jours et moins	1'956	1'972	1'995	2'128	1'699	-20.2%
101 à 200 jours	1'276	1'184	1'234	1'445	1'193	-17.5%
201 à 300 jours	865	792	796	1'037	867	-16.4%
301 à 400 jours	633	566	563	737	707	-4.1%
401 à 500 jours	459	393	377	505	573	13.5%
501 à 600 jours	343	309	264	356	462	29.8%
601 à 700 jours	226	216	174	253	369	45.8%
701 à 800 jours	149	139	117	171	261	52.6%
801 à 900 jours	100	86	75	98	178	81.2%
901 à 1000 jours	72	63	59	59	113	91.5%
1001 jours et plus	399	402	372	333	352	5.7%
<b>Total</b>	<b>6'478</b>	<b>6'122</b>	<b>6'026</b>	<b>7'123</b>	<b>6'774</b>	<b>-4.9%</b>

**Fondation lausannoise d'aide par le travail**

Suite aux dernières élections communales, le Conseil de la Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT) a accueilli six nouveaux membres.

Les membres se sont réunis sept fois pour traiter les nouvelles demandes ou maintenir le suivi des dossiers financiers existants. Sur les 37 demandes déposées, une grande partie concernait des hommes qui sollicitaient un soutien pour des permis de conduire (ordinaires ou professionnels), les demandes provenant de femmes étaient le plus souvent liées à de nouvelles formations. Contrairement aux demandeurs, qui étaient généralement sans formation, les demandeuses étaient souvent au bénéfice d'une formation reconnue.

	2020	2021*
Nombre total de personnes qui se sont adressées à la FLAT (écoute, conseils, dépôt d'une demande)	116	152
Nombre de demandes déposées	33	37
Nombre de projets soutenus	17	19
Montant alloué sous forme de dons	CHF 19'193.00	CHF 10'969.75
Montant alloué sous forme de prêts	CHF 58'603.00	CHF 60'376.35
Nombre de projets refusés	16	18
Nombre de projets en suspens	-	-

\*Sous réserve de modifications de l'organe de révision

Le capital de la FLAT s'élève encore à environ CHF 1'900'000.-, somme qui comprend les prêts qui devraient encore être remboursés par les bénéficiaires. Les montants exacts relatifs à ces postes seront connus après le bouclage des comptes.

## Emploi Lausanne

L'année a encore été marquée par la pandémie dont l'impact a été important pour Emploi Lausanne: fermetures partielles ou totales de certains ateliers, limitations des places et des activités, adaptation des structures et de leur fonctionnement aux directives sanitaires, élaboration et mises à jour de plans de protection.

Chaque fois que cela a été possible, les activités ont été organisées en ligne, à distance, pour les domaines professionnels compatibles. Pour les autres, les activités ont été adaptées. Comme au restaurant Quai 14, entre vente à l'emporter et reprise du service à table en terrasse, puis en salle, ou à la boutique Esquisse, en suivant les directives du domaine du commerce et de la vente. La collaboration avec les institutions d'accueil a également été rendue plus difficile. En effet, un grand nombre d'organisations partenaires a instauré le télétravail ce qui n'est pas idéal pour l'accueil en stage des participantes et participants.

Emploi Lausanne a pallié aux diverses interdictions liées au Covid-19 en développant des formations à distance, en organisant du coaching individuel ou encore par des formules innovantes afin de s'adapter au mieux aux besoins des participantes et participants. La fréquentation des mesures se rétablit peu à peu en 2021 et progresse de mois en mois. La situation est très inégale d'une offre ou d'un programme à l'autre, allant de 40% (ex. Lausanne Job, dont les placements internes à la Ville ont été fortement impactés par le télétravail) à plus de 100% de fréquentation (notamment le restaurant Quai 14 qui répond à une demande importante). Malgré cette situation difficile, les bons taux de retour à l'emploi dans les différentes mesures attestent de la qualité des prestations et du suivi professionnel des participantes et participants.

Le projet de développement du nouveau système d'information pour la gestion des mesures d'Emploi Lausanne (SIMEL) a avancé comme prévu. La mise en production est prévue pour avril 2022.

L'année 2021 a également été marquée par la mise en place d'une nouvelle organisation qui a débuté avec la création du secteur des Offres externes en décembre 2020, celle du secteur des Offres internes et du secteur Formation en juillet 2021. Cette nouvelle organisation est accompagnée de l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction suite aux départs à la retraite de cadres.

## Inspection du travail Lausanne

En 2021, l'Inspection du travail a mené un total de 661 contrôles. Parmi ceux-ci 358 visaient spécifiquement le contrôle des mesures de protection contre le Covid-19. 303 contrôles concernaient l'application de la Loi sur le travail (LTr) et la Loi sur l'assurance accident (LAA). L'Inspection du travail Lausanne (ITL) a observé une hausse des dénonciations des conditions de travail avec 63 dénonciations formelles reçues.

Lors de contrôles, la proportion de défauts importants est montée à 28%. L'ITL a rendu 18 décisions pour des infractions constatées après un premier avertissement. Elle a également dénoncé pénalement trois employeurs.

Au total 2'480 personnes ont sollicité la permanence de l'Inspection du travail. En raison des mesures de protection contre le Covid-19, plus de 90% des entretiens ont eu lieu par téléphone. Les trois domaines d'activité principaux des usagères et usagers sont le secteur de la santé, l'hôtellerie restauration et le secteur du commerce; viennent ensuite la construction/second œuvre puis les banques, fiduciaires et assurances. Plus de la moitié des questions concernait la fin des rapports de travail et le paiement des salaires, suivi par les questions liées aux contrats et les incapacités de travail (maladie et accident).

L'ITL a délivré 276 demandes d'autorisation de travail de nuit ou du dimanche. Une seule demande a fait l'objet d'une décision de refus. 34 préavis consécutifs à des examens de plans ont été rendus. Rappelons que ces examens sont facultatifs dans le canton de Vaud pour les entreprises non-industrielles. Au total, CHF 18'490.- d'émoluments ont été perçus.

Plus de la moitié des contrôles réalisés par l'ITL concernaient le respect des mesures Covid-19.

### Campagnes

Le SECO ayant fait de l'utilisation des produits chimiques un axe de campagne prioritaire, l'Inspection du travail Lausanne a conduit en 2021 une campagne de prévention sur les produits chimiques dans les blanchisseries. Toutes les entreprises visitées utilisent des produits dangereux mais seul un tiers d'entre elles a mis en place une organisation suffisante pour stocker, gérer et utiliser ces produits.

L'ITL a également réalisé un suivi de sa campagne 2017 axée sur la protection de la maternité dans les EMS. Elle a recontacté l'ensemble des entreprises visitées il y a 4 ans, qui avaient été informées sur les dispositions visant à la protection de la maternité en entreprise. Sur la vingtaine d'établissements contrôlés, seul un quart a désormais mis en place des mesures conformes aux dispositions en vigueur. Un avertissement a été adressé aux autres entreprises.

# Service des assurances sociales (SAS)

## Principales missions du service

Le Service des assurances sociales (SAS) accomplit les tâches d'une agence d'assurances sociales pour le compte de la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS à Vevey, à savoir notamment:

- le contrôle de l'affiliation des personnes de condition indépendante et des personnes sans activité lucrative;
- le contrôle de l'affiliation des sociétés sur la base des publications dans la Feuille officielle suisse de commerce (FOSC);
- l'encaissement des cotisations AVS/AI/APG des étudiants et étudiantes pour tout le canton de Vaud;
- le paiement des allocations en cas de service militaire, service civil ou de protection civile (APG), des allocations familiales (AF) et des prestations complémentaires cantonales pour familles et de la rente-pont;
- la fourniture des renseignements sur les différents domaines d'assurance sociale qui ne sont pas placés sous la responsabilité du service.

Dans le domaine de l'assurance-maladie, le SAS contrôle que l'ensemble des Lausannoises et Lausannois soient couverts par l'assurance de base et enregistre les demandes de subsides aux primes. Depuis 2018, le service dispose d'une antenne de l'Office vaudois de l'assurance maladie dévolue aux Lausannoises et Lausannois.

Au plan communal, ses missions comprennent aussi bien la gestion de l'allocation communale de naissance que celle de l'aide individuelle au logement.

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration	4.60	4.40	4.90	4.90
AMAL	13.60	11.30	12.30	11.70
Assujettissement AVS	7.10	7.10	6.30	6.10
PFM	8.80	8.80	8.80	8.80
Prest. compl. famil. & Rentes	19.90	19.10	22.70	19.10
Prestations AVS/AI	8.40	8.40	8.40	7.40
RFM et AIL	9.10	8.50	8.50	8.30
<b>Total service</b>	<b>71.50</b>	<b>67.60</b>	<b>71.90</b>	<b>66.30</b>

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021
<b>Total service</b>	<b>0.40</b>

### Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	nb	ept	nb	ept
Administration	6	4.40	7	4.90
AMAL	13	11.30	13	11.70
Assujettissement AVS	8	7.10	7	6.10
PFM	9	8.80	9	8.80
Prest. compl. famil. & Rentes	24	19.10	24	19.10
Prestations AVS/AI	10	8.40	9	7.40
RFM et AIL	12	8.50	12	8.30
<b>Total service</b>	<b>82</b>	<b>67.60</b>	<b>81</b>	<b>66.30</b>

**Apprenties et apprentis**

	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Unité administrative	nb	nb
Administration	-	-
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Le service accueille un-e apprenti-e employé-e de commerce (rattaché au SPEL)

**Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	mouvements 2021	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	6	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
<b>Total service</b>	<b>6</b>	<b>5</b>

**Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	6
Départ à la retraite	-
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
<b>Total service</b>	<b>6</b>

**Auxiliaires**

	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé-e-s à l'heure	-	-
Auxiliaires mensualisé-e-s	2	0.83
Auxiliaires payé-e-s au forfait	-	*
<b>Total service</b>	<b>2</b>	<b>0.83</b>

\* information indéterminée car à la tâche

**Evènements marquants**

Le nombre de personnes reçues par le service est en nette augmentation par rapport à 2020:29'687 (10'795 en 2020). Un chiffre tout de même inférieur de moitié à celui d'avant Covid-19. Le nombre d'appels téléphoniques a été de 78'042 (69'086), une augmentation qui confirme les efforts fournis par le service pour maintenir le contact avec la population. 94'011 (75'330) courriels ont été dénombrés, un moyen de communication devenu habituel et facilité par la création d'un formulaire de contact en ligne. Enfin, 177'369 (159'936) courriers ont été reçus ou envoyés au cours de l'exercice.

Par rapport à 2020, les chiffres montrent que le service a réussi à rétablir le contact avec la population pour pouvoir garantir l'information du public et le soutien de celui-ci dans le dépôt des différentes demandes de prestations.

**Direction****Activités du secteur juridique**

Les réclamations concernent principalement le régime cantonal des prestations complémentaires pour familles et rente-pont, dans le cadre desquelles les juristes de l'Agence d'assurances sociales (AAS) collaborent

avec les six centres régionaux de décision du canton. Le nombre de réclamations déposées (144) est stable par rapport à 2020.

Si la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS (CCVD) a repris l'essentiel des tâches fédérales, les oppositions en matière d'allocation pour perte de gain (APG) pour les étudiantes et étudiants demeurent néanmoins traitées par les juristes de l'Agence.

Un unique recours a été déposé auprès de la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal en matière d'APG et 5 recours ont été déposés auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, en matière de prestations cantonales complémentaires pour familles.

## Bureau de l'assujettissement

### Secteur «Accueil et assujettissement»

#### Obligation de payer des cotisations AVS

Les personnes domiciliées en Suisse ou exerçant en Suisse une activité lucrative sont assurées et doivent payer des cotisations à l'AVS, à l'AI et aux APG. Des lettres d'information en matière d'obligation de cotiser à l'assurance vieillesse et survivants sont envoyées de manière hebdomadaire aux assurées et assurés lausannois ayant fait l'objet d'un changement dans leur situation personnelle, tel un divorce, un veuvage, l'octroi d'un permis d'établissement ou encore d'une arrivée de l'étranger. Durant l'année, 6'015 (5'829) courriers ont été envoyés, accompagnés d'une notice explicative éditée par la CCVD est jointe à chaque envoi permettant à la personne assurée de vérifier sa situation actuelle. En outre, le guichet virtuel du site internet de la Ville informe les utilisateurs et utilisatrices en matière de cotisation à l'AVS.

#### Sociétés inscrites au registre du commerce

Par délégation de la CCVD, l'AAS est chargée d'effectuer le contrôle d'assujettissement à l'AVS des nouvelles sociétés inscrites au Registre du commerce vaudois. Employeurs et indépendants ont l'obligation légale d'être affiliés à l'AVS. Ils ont cependant le libre choix d'une caisse de compensation AVS. Au total, 5'637 nouvelles sociétés ont fait l'objet d'un contrôle à l'assujettissement à l'AVS en 2021 (5'410 en 2020).

#### Communications fiscales spontanées (CFS)

Pour fixer définitivement les cotisations à l'AVS, à l'AI et aux APG des personnes exerçant une activité indépendante, les caisses de compensation AVS sont liées par les données des autorités fiscales cantonales.

L'AAS mandatée par la Caisse a traité 1'285 (1'975 en 2020) communications fiscales spontanées (CFS) transmises par l'Administration cantonale des impôts (ACI), lesquelles n'ont pas été revendiquées par une caisse de compensation AVS. Les tâches consistent pour l'AAS à consulter les différentes bases de données, notamment le registre central des affiliés du canton de Vaud et d'effectuer, au besoin, un contrôle d'assujettissement à l'AVS auprès de l'assuré-e.

#### Affiliation des étudiant-e-s

Par mandat de la CCVD, l'AAS se charge de facturer la cotisation AVS due par les étudiantes et étudiants, considérés comme des personnes sans activité lucrative au sens de la loi sur l'AVS. Pour ce faire, les établissements d'enseignement vaudois doivent annoncer à l'AAS tous les étudiantes et étudiants qui ont eu 21 ans révolus au cours de l'année civile précédente. Après avoir reçu, de la part des 85 établissements d'enseignement vaudois concernés, les données des étudiantes et étudiants soumis à l'obligation de verser une cotisation à l'AVS, ce sont 20'842 (19'114) étudiantes et étudiants qui ont reçu une facture au verso de laquelle figurent des informations quant à leur statut en matière AVS et la procédure à suivre pour obtenir une dispense partielle ou totale de la cotisation AVS, pour celles et ceux qui ont exercé une activité lucrative.

En 2021, près de 60% des étudiantes et étudiants qui ont reçu une facture ont exercé une activité lucrative soumise à cotisation AVS et ont été dispensés partiellement voire totalement de cotisation AVS due en qualité de personnes sans activité lucrative.

## Bureau des prestations AVS/AI

### Prestations complémentaires à l'AVS/AI

Le 1<sup>er</sup> janvier 2021 est entrée en vigueur la réforme fédérale sur les prestations complémentaires (PC), avec des changements conséquents sur la manière d'octroyer la prestation. Les gestionnaires ont pu prendre connaissance des changements et être formés dès la fin 2020 afin d'accueillir les questions du public à compter de janvier 2021.



Dans le cadre des demandes ou suivis de dossiers de prestations complémentaires (PC), les collaborateurs et collaboratrices ont répondu aux assurées et assurés au travers de 8'899 interactions (téléphoniques et physiques), soit une augmentation de 52% par rapport à l'an passé (5'913 en 2020). Cette hausse marquée est due aux questions liées à la réforme PC mais surtout à une adaptation du public qui appelle plus spontanément. Les 916 demandes PC déposées cette année démontrent la stabilité du recours à cette prestation malgré la situation sanitaire (968 en 2020).

Une bascule des habitudes s'opère en septembre 2021, mois à partir duquel le fonctionnement de l'agence est revenu à la normale. Le nombre de réceptions augmente et les sollicitations téléphoniques baissent. De janvier à août, la moyenne mensuelle est de 43 personnes reçues au guichet et 724 interactions téléphoniques; dès septembre, cette moyenne passe à 147 personnes reçues et 544 appels.

### **Rentes de vieillesse**

Ce sont 1'216 courriers (1'202 en 2020) qui ont été adressés aux futures rentières et futurs rentiers lausannois pour les informer de la nécessité de déposer une demande de rente AVS et leur rappeler que cette démarche peut s'effectuer auprès de l'Agence d'assurances sociales.

### **Recrutement des curateurs et curatrices**

Le rôle des collaboratrices et collaborateurs consiste à présenter les différents mandats possibles et répondre aux interrogations des volontaires à la fonction de curateur-trice pour leur permettre de se projeter, tout en dressant leurs profils afin que le Service des curatelles et tutelles professionnelles puisse proposer à la Justice de paix le candidat le plus approprié en fonction des besoins de la personne concernée.

### **Soutien à la population fragilisée (Vision 2020)**

Avec ses compétences administratives et le souhait d'offrir ce soutien à la population lausannoise dans le cadre de la Vision 2020, le bureau a poursuivi ses partenariats avec Pro Senectute, certains centres médicaux-sociaux lausannois et le Bureau régional d'information et d'orientation. Plusieurs suivis réguliers ont été maintenus durant l'année, dont certains à domicile, pour une aide telle que le tri de courriers ou de factures, la préparation de paiements, la rédaction de correspondances diverses ou encore l'accompagnement à des rendez-vous administratifs. Un guide des bonnes pratiques (fruit de la réflexion collective des partenaires impliqués) dont le but est de préciser les compétences et champs d'action respectifs ainsi que le cadre de la collaboration est en cours d'élaboration.

## **Bureau des remboursements de frais de maladie et aide individuelle au logement**

### **Remboursements de frais de maladie (RFM)**

Ce secteur a pour mission de transmettre à la CCVD, après diverses vérifications, les justificatifs qui donnent droit à un remboursement de frais de maladie et des demandes spécifiques telles que demandes d'évaluation d'aide au ménage, de remboursement de frais de régime, contestations, etc.

### **Aide individuelle au logement (AIL)**

L'AIL est une prestation qui vient en aide aux familles autonomes financièrement. Elle vient compléter un bouclier de prestations sociales et a pour but d'apporter un complément aux familles qui ont une charge trop lourde liée aux loyers. L'AIL est entrée dans le système d'information du revenu déterminant unifié (SI-RDU) au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Depuis cette date, les subsides sont ajoutés au revenu déterminant permettant de calculer le droit. Toutefois, ni le barème ni le règlement cantonal AIL n'ont été adaptés. En conséquence, le nombre d'ayant droits a fortement diminué depuis ce changement.

Pour l'année 2021, l'érosion est moins sensible que les autres années. La raison principale est que les montants de primes LAMal ayant faiblement augmenté, les subsides à l'assurance maladie sont restés stables, avec un faible impact sur le revenu déterminant des bénéficiaires. Ainsi en 2021 leur nombre n'a diminué «que» de 4.3% (12.8% en 2020).

## **Centre régional de décision (CRD) – prestations complémentaires pour familles du grand-lausanne et rente-pont**

Au 31 décembre 2021, le CRD du Grand-Lausanne occupe 24 personnes, représentant 21.6 EPT, (dont 2.6 EPT vacants). Le financement du CRD est assuré à part entière par le Canton.

### PC Familles

Les prestations complémentaires cantonales pour familles (PC Familles) ont pour but de garantir la sécurité matérielle des familles de condition modeste qui travaillent. La compétence du CRD du Grand-Lausanne s'étend, en sus de Lausanne intra-muros, aux régions d'action sociale de l'Ouest lausannois, de l'Est lausannois et de Prilly-Echallens.

Au 31 décembre 2021, le CRD du Grand Lausanne compte 2'809 (2'533) dossiers PC familles ouverts, pour lesquels le montant moyen des prestations versées mensuellement s'élève à CHF 1'044.25.

### Rente-pont

La rente-pont, pour laquelle le CRD du grand Lausanne est le centre de compétence exclusif, a pour but de couvrir, dans une mesure appropriée, les besoins vitaux des personnes ayant atteint l'âge de 62 ans révolus pour une femme et 63 ans révolus pour un homme, n'ayant pas droit ou ayant épuisé leur droit aux indemnités de chômage et évitant ainsi l'anticipation de la rente AVS et LPP. Au 31 décembre 2021, 1'288 (1'216) dossiers étaient ouverts.

### Remboursement de frais

Pour les bénéficiaires de PC Famille, le nombre de factures validées pour des remboursements de frais de maladie ou de garde est de 70'379. Pour les bénéficiaires de la Rente-Pont, ce chiffre se monte à 13'469.

Le secteur dentaire a quant à lui répondu à 4'882 (4'512) requêtes et a soumis 197 (183) dossiers d'orthodontie au médecin-dentiste conseil.

### Prestations transitoires pour chômeurs âgés (LPtra),

Le 1<sup>er</sup> juillet 2021, est entrée en vigueur la Loi sur les prestations transitoires pour chômeurs âgés (LPtra), dont le traitement a été délégué par la Caisse cantonale vaudoise de compensation (CCVD) au CRD du Grand-Lausanne. Les données relatives à cette nouvelle prestation, pour cette première période d'activité, sont les suivantes:

- Nombre de nouvelles demandes déposées: 78
- Nombre de décisions d'octroi notifiées: 19
- Nombre de décisions de refus notifiées: 36

## Bureau des prestations familiales et militaires

### Allocation communale de naissance (ACN)

Cette allocation est destinée aux parents d'enfants de condition modeste, dont la mère est sans activité lucrative et domiciliée à Lausanne depuis trois mois au moment de la naissance. Le montant de l'allocation n'a pas évolué depuis 2010: de CHF 1'000.- à CHF 1'440.- par paliers de CHF 110.- en fonction de la situation économique des parents du nouveau-né.

Dès que l'enfant est inscrit au contrôle des habitants de la Ville de Lausanne, le service des assurances sociales prend contact avec les parents pour les informer de l'existence de cette prestation et leur adresser une notice expliquant les conditions d'octroi et un formulaire de demande d'allocation.

Le nombre de naissance et d'accueil en vue d'adoption, communiqué par le contrôle des habitants en 2021, est de 1'639 (1'596 en 2020). 269 (292) allocations ont été octroyées pour un montant de CHF 368'440.- (CHF 399'470.-). 134 (99) décisions de refus ont été rendues.

### Allocations pour perte de gain en cas de service (APG)

Sur délégation de la CCVD, l'Agence gère les allocations pour perte de gain (APG) en cas de service pour l'intégralité des étudiants et étudiantes du canton dès l'année de leur 21<sup>e</sup> anniversaire, ainsi que pour les non-actives et actifs lausannois. Pour l'année 2021, 5'450 questionnaires APG (4'366 en 2020) ont été adressés à l'Agence.

### Caisse cantonale d'allocations familiales (CCAF)

Sur délégation de la CCVD, l'Agence gère les allocations familiales en faveur des personnes sans activité lucrative pour l'ensemble du Canton de Vaud.

Le nombre d'allocations\* en faveur des personnes sans activité lucrative par année et par typologie est le suivant:

	2020	2021
Allocations pour enfants	7'049	7'064
Allocations de formation	1'807	1'944
Allocations de naissance	315	399
<b>Total</b>	<b>9'171</b>	<b>9'407</b>

\* Source : statistiques OFAS

## Bureau de l'assurance-maladie (AMAL)

### Subside à l'assurance-maladie

L'Agence d'assurances sociales (AAS) a pour mission de compléter les demandes de subsides, d'enregistrer les modifications concernant des demandes de subsides existantes et d'envoyer ces informations à l'Office vaudois de l'assurance-maladie (OVAM), via le Système d'Information du Revenu Déterminant Unifié (SI-RDU). L'OVAM (ou son antenne lausannoise rattachée au bureau AMAL) rend ensuite les décisions sur la base des informations transmises par l'AAS.

Au printemps 2020, des mesures ont été prises par la Direction générale de la cohésion sociale du Canton de Vaud (DGCS) dans le cadre de la pandémie, afin de fixer un cadre et des procédures adaptées à la crise, notamment en privilégiant le mode de transmission électronique des demandes. Ces pratiques ont perduré en 2021, ceci d'autant plus qu'elles sont parfaitement adaptées au travail à distance, qui s'est considérablement développé dans l'intervalle.

### Contrôle de l'obligation d'assurance

L'AAS a pour mission de vérifier que les personnes domiciliées à Lausanne disposent d'une couverture d'assurance-maladie conforme à la législation en vigueur. La situation des frontaliers et frontalières, des nouveau-nés et les personnes qui arrivent de l'étranger est ainsi systématiquement contrôlée. Les dossiers des personnes qui ne remplissent pas les exigences ou les délais sont transmis à l'OVAM, qui reprend la main et procède, en dernier recours, à une affiliation d'office pour l'assurance obligatoire des soins auprès d'un assureur LAMal agréé.

En 2021, 12'026 (9'791 en 2020) lettres ont été adressées à la population lausannoise et 2'167 (1'263) dossiers ont été transmis à l'OVAM.

### Antenne OVAM lausannoise (AOL)

L'antenne OVAM de Lausanne est en charge des demandes de subsides déposées par les Lausannoises et Lausannois auprès de l'Agence ou via le portail Internet. Son rôle consiste à calculer le montant du subside, notifier la décision et assurer le versement de la prestation. Elle veille à assurer une collaboration efficace avec le bureau AMAL et vise à optimiser le traitement des demandes de subsides avec l'OVAM. Très appréciée par les deux organismes, cette structure démontre à quel point son rôle est important dans l'allègement de la charge des primes d'assurance-maladie pour la population lausannoise.

## Distribution de sacs à ordures

Le règlement communal sur la gestion des déchets, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013, stipule que chaque naissance d'un enfant donne droit à une distribution unique et gratuite de sacs poubelles (8 rouleaux de 35 litres ou 16 rouleaux de 17 litres).

Cette année, sur les 1'639 parents d'enfants nés en 2021, 1'389 sont venus chercher les sacs après avoir été contactés par courrier. Le pourcentage de personnes n'ayant pas donné suite est donc en augmentation pour atteindre 15.2% (12.6% en 2020). En comparaison aux 1'596 parents contactés durant l'année 2020, les chiffres montrent une légère augmentation du nombre de bénéficiaires (+2.6%).

Le règlement indique également que chaque personne souffrant d'incontinence (au sens LAMal) est à même de recevoir, chaque année 5 rouleaux de 35 litres ou 10 rouleaux de 17 litres.

En 2021, 605 personnes ont bénéficié d'une remise de sacs contre 636 en 2020, soit une diminution de 4.9%.

